

## Le centre ville se donne à Arte Flamenco

PAGES 18/19



PUBLICITE



PUBLICITE

**Collège Croix Blanche**  
Au centre ville  
3 classes de 6<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> - 4 classes de 6<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>

Classes à projet européen en 6<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> !

- Deux langues vivantes
- Échanges et voyages à l'étranger
- Sensibilisation à la culture européenne.

Voyage en Espagne, en Allemagne - Classe de langue  
Autres (théâtre, anglais...)

**Levée Générale, Technologique et Professionnelle**  
**Jean Cassaigne**

Bac Général : S, L, ES - Bac Technologique : BTG  
Bac Professionnel Secrétariat en 3 ans  
Bac Professionnel Esthétique Cosmétique  
BEP Carrières Sanitaires et Sociales  
CAP ATMP - CAP Esthétique  
2<sup>e</sup> Découverte professionnelle - 6 heures  
Options : Latin, Arts Plastiques  
Section sportive lycée - Atelier Théâtre  
Échange avec l'étranger : Voyages en Italie et Angleterre

**NOUVEAU**

**Contacts avec les parents :**

<b>Le Collège</b>	<b>Le Lycée</b>
1 rue de la Croix Blanche 63120 MONT-DE-MARSAN Tél : 05 49 00 00 00 www.croixblanche.org	1 rue de la Croix Blanche 63120 MONT-DE-MARSAN Tél : 05 49 00 00 00 www.croixblanche.org

PUBLICITE

**9<sup>e</sup> RENCONTRES MONDIALES DU LOGICIEL LIBRE**  
**MONT-DE-MARSAN**  
**1<sup>ER</sup> → 5 JUILLET 2008**  
**ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE**  
**WWW.RMLL.INFO**



**Déclarations CAF :** Depuis cette année, les allocataires n'ont plus à déclarer leurs ressources auprès de la Caisse d'allogement. quelques exceptions (RMI, API...) [www.caf.fr](http://www.caf.fr) >>> **Maisons fleuries :** inscr. jusqu'au 16 juin, Direction générale des servi-

pages 4 / 9 ► actu

Page 6 &gt; Le nouveau conseil municipal

Page 8 &gt; Les travaux

Page 9 > Mont de Marsan accueille les Rencontres  
mondiales du logiciel libre

pages 10 / 13 ► dossier

Page 10 &gt; Le budget municipal

Les chiffres clés, les éclairages, l'interview de  
Jean-Pierre Pinto, adjoint chargé des finances

pages 14 / 17 ► mag

Page 16 &gt; Un peu d'histoire

Pourquoi l'église Saint-Vincent a été classée  
par les Bâtiments de France

Page 17 &gt; Retour sur le carnaval

pages 18 / 23 ► sortir

Pages 18-19 > Arte Flamenco, le 20<sup>e</sup>

Page 20 &gt; Agenda culturel

Page 21 &gt; Agenda sportif



www.mont-de-marsan.org

La rédaction remercie les annonceurs et les personnes qui ont participé à la parution de ce numéro.

M2M a été préparé par le service communication de la mairie de Mont de Marsan.

Directrice de la publication : Geneviève Darrieussecq

Rédaction : Bernard Moncoucy, Christelle Corolleur, Krystel Szypula et Pascal Larrazet. Publicité : Fabien Devecchi

Conception graphique : Monsieur Formydale communication.

Photographe : Studio Ernest, Laurent Couget, Sébastien Zambon, Luis Castilla, DR

Imprimeur : Lacoste-Roque, imprimé sur papier PEFC

(gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale (vernis et diluants)

Dépôt légal : mai 2008 Tirage : 17 000 exemplaires

## Communiquer pour mieux se comprendre

C'est avec fierté et une immense joie que je m'adresse à vous pour la première fois depuis mon élection.

Je remercie les femmes et les hommes, les jeunes et les moins jeunes, les nouveaux Montois et les Montois de toujours, vous tous qui m'avez fait confiance et qui m'avez élue sans ambiguïté à la tête de notre ville. Vous souhaitez le changement, vous l'avez osé. Vous avez même élu une femme, ce qui n'est pas si banal dans notre pays !

Je suis et je resterai pendant tout mon mandat le maire de tous les Montois, sans distinction d'appartenance sociale, culturelle ou politique. Je mesure l'honneur de la fonction et l'ampleur des responsabilités et du travail à accomplir. Je serai pour cela entourée de mon équipe, très motivée, au travail depuis le premier jour, et notre seul but sera de servir Mont de Marsan.

Vous avez entre les mains "M2M", le nouveau journal municipal tel que je l'ai souhaité. Il paraîtra désormais tous les deux mois. Le changement ne se limitera pas à la forme mais portera aussi sur le fond. Certes, il contiendra des informations sur la vie de la ville, sur l'avancée des projets et de leur réalisation, mais il déclinera aussi nos interrogations et nos difficultés quand nous en aurons. Ce journal ne sera pas un support à la gloire de la municipalité, mais un véritable journal d'information communale, que celle-ci soit bonne ou moins bonne. Il comprendra également une page d'expression des groupes politiques du conseil municipal, à part égale entre le groupe majoritaire et le groupe d'opposition.

Ce premier numéro présente, entre autre, la nouvelle équipe municipale, le budget 2008 de la ville, le festival Arte Flamenco qui enflammera nos rues du 7 au 12 juillet prochain pour sa 20<sup>ème</sup> édition.

D'autres échéances nous attendent et de nombreux dossiers sont à l'étude. Ils seront déclinés régulièrement dans les numéros suivants.

Ce journal sera un vrai lien entre vous et la municipalité. Ce lien sera complété par la création des Conseils de quartiers et par l'organisation à partir de septembre de réunions publiques régulières dont vous maîtriserez l'ordre du jour. Et aussi par le site internet de Mont de Marsan, qui sera entièrement refait dans les mois à venir afin de vous permettre d'assister à distance, en direct ou en différé, aux conseils municipaux, et de développer une véritable e-administration pour un meilleur service rendu à vous tous.

Communiquer permet de mieux se comprendre.  
A très bientôt ! Avec mes sincères amitiés.

Geneviève Darrieussecq

► **Marché Saint-Roch, ça marche !**

Depuis début avril, la circulation est modifiée autour de la place Saint-Roch entre 7h et 13h30 pour sécuriser les abords du marché pour les piétons, permettre aux terrasses des cafés de s'étendre sur la place, et d'investir la totalité de la place pour des animations autour du marché. Après deux samedis de mise en route, les Montois se sont adaptés sans heurts à ce niveau dispositif, entre-temps aménagé pour certaines livraisons de professionnels. Ce dispositif sera ensuite évalué par la municipalité avec les usagers et les commerçants.



**SARRAT** **Auto Distribution**  
 Tél. 05 58 51 52 53  
 Fax 05 58 51 52 93  
**AUTO - INDUSTRIE - ATELIERS**  
 Zone commerciale KENNEDY  
 70, avenue du Docteur Daniel Betous  
 40281 Saint-Pierre-du-Mont cedex  
 Succursales :  
 40990 St-Paul-les-Ors Tél. 05 58 91 70 72  
 40800 Aire-sur-l'Adour Tél. 05 58 44 52 52

**Les Maisons Bernadet**  
 Entrepreneur Constructeur  
 32, avenue de Mont-de-Marsan  
 40270 Grenade-sur-l'Adour  
 Tél. 05 58 03 70 20  
 Fax 05 58 45 48 18  
 NF **Constructeur Partenaire Vivrélec** 2005  
 Vos Rêves sont Notre Réalité

( Désenclavement )

**Mobilisation politique et économique pour l'A65**

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, a pris l'initiative de mobiliser tous les grands élus d'Aquitaine, notamment les parlementaires d'Aquitaine et les maires des principales communes (Alain Juppé pour Bordeaux, Martine Lignières-Cassou pour Pau, Jean Grenet pour Bayonne, Geneviève Darrieussecq pour Mont de Marsan, Didier Borotra pour Biarritz, Gabriel Bellocq pour Dax etc.) concernés par le projet autoroutier A65 qui reliera Bordeaux à Pau.

Dans un courrier adressé début avril au premier ministre François Fillon et à Jean-Louis Borloo, il est rappelé les nécessités d'accélérer les travaux de l'A65 et de poursuivre les engagements pris pour sa réalisation dans les meilleurs délais, tout en prenant en compte les recommandations du Conseil national de protection de la nature, en obligeant le concessionnaire à réaliser les compensations naturelles qui s'imposent. Pour les élus régionaux, "il y va de la sécurité et de l'unité de l'Aquitaine qui reste aujourd'hui la seule région française dépourvue de liaison autoroutière

entre sa capitale régionale, Bordeaux, et sa deuxième ville, Pau. L'ensemble des itinéraires reliant actuellement Bordeaux à Pau posent de redoutables problèmes de sécurité qui se traduisent par d'inacceptables pertes humaines. C'est précisément pour réduire au maximum le nombre d'accidents et sécuriser les déplacements de nos concitoyens que nous avons opté pour le projet de 2x2 voies dénivelées. Il convient par ailleurs de reconnaître que la réduction des temps de parcours sur tout cet axe Nord-Sud Bordeaux / Mont de Marsan / Pau est un véritable enjeu d'aménagement du territoire. Cette infrastructure conditionne ainsi le développement économique des différents territoires régionaux et constitue un facteur de cohésion territoriale essentiel pour l'avenir de l'Aquitaine".

Dans la foulée, la Chambre régionale de commerce et d'industrie Aquitaine et les cinq CCI d'Aquitaine ont également écrit au ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, Jean-Louis Borloo, dans les mêmes termes.

( Qualité de l'eau )

**Carton plein pour la Régie des eaux**

Le rapport annuel de la DDASS des Landes sur la qualité de l'eau du réseau public, gérée et distribuée par la Régie municipale des eaux et de l'assainissement, confirme une nouvelle fois la qualité de ce service. En 2007, 86 prélèvements ont été réalisés pour analyses bactériologiques et physico-chimiques, pour un résultat de conformité aux normes bactériologiques en vigueur sans équivoque : 100%. S'agissant des ni-

trates, tous les résultats ont été inférieurs à 0,5 mg/l quand la limite de qualité est de 50 mg/l. Idem pour le fluor (teneur maximale 0,15 mg/l, limite de qualité 1,5 mg/l) ou pour les pesticides (tous les résultats étaient inférieurs au seuil de détection analytique !).

Autre satisfaction : le prix de ce service public, parmi les plus bas des villes de tout le sud-ouest.



►►► ne peuvent plus vous faire bénéficier de la dispense d'avance de frais en cas de refus de médicament générique plus économiques de 30 % ►►► **Soirée prestige des Cumbancheros** : Samedi 24 mai : dîner-spectacle et soirée dan-

( Sites web 40 )

## Place net

### Les associations landaises ont désormais leur annuaire en ligne

Depuis avril, 7559 associations landaises sont regroupées sur un annuaire en ligne, facile d'utilisation (les associations sont classées par secteur d'activité ou par commune). [www.associations-40.com](http://www.associations-40.com) est un projet développé par la Ligue de l'enseignement des Landes en partenariat avec l'association des maires des Landes. [www.associations-40.com](http://www.associations-40.com)

### Le covoiturage, cliquez... roulez !

Mettre en relation conducteurs et passagers qui circuleront ensemble le temps d'un voyage ou régulièrement, entre le domicile et le lieu de travail ou d'une agglomération à l'autre. En vous connectant sur ce site, vous pourrez visionner les trajets proposés, vous mettre en relation, via un compte personnel, avec les utilisateurs, connaître les fréquences, etc. [www.covoituragelandes.org](http://www.covoituragelandes.org)

### Le commerce landais bientôt en ligne

La Chambre de commerce et d'industrie des Landes (CCI) va mettre en place un nouveau service, la plateforme Achat-Landes, qui permettra à tous les commerçants landais qui le souhaitent d'être référencés sur internet, de présenter leur boutique et de vendre leurs produits en ligne.

( Aménagement )



## ▲ Une école comme neuve

### Travaux à la maternelle du Bourg-Neuf

Les petits de la maternelle du Bourg-Neuf, après plus de six mois de camping "4 étoiles" au centre Lacaze, ont réintégré depuis le mois de mars une école entièrement rénovée.

Cette réorganisation globale de l'école a été étudiée pour exploiter au mieux la surface disponible : création d'une classe supplémentaire sous l'un des préaux de la cour de récréation, aménagement d'une bibliothèque, insonorisation des classes, restructuration des dortoirs, de la cantine, des sanitaires, mise aux normes en matière d'accessibilité, etc. Bref, les enfants ont été placés au cœur d'un projet pensé en concertation avec les enseignants et le personnel de service. Les travaux restants concernent l'école primaire et s'étaleront encore jusqu'en décembre 2008. Ils consistent en une mise en conformité électrique, au remplacement des menuiseries extérieures, à la peinture des murs et façades, au remplacement des sols, au traitement acoustique des salles de classe, à la création d'un bloc sanitaire (avec accessibilité pour personnes à mobilité réduite), à la réfection de la cour et des clôtures et à un renouvellement du mobilier.

Pendant les travaux, les enfants restent sur place, les cours se faisant dans les préfabriqués installés dans la cour de récréation.



▲ **Le théâtre municipal** fait peau neuve. Après l'installation d'une rampe d'accès extérieure et un ascenseur au centre de la cage d'escalier, le théâtre municipal a été fermé pendant six mois pour rénover la partie spectateurs. Des accès pour personnes à mobilité réduite ont été aménagés et un nouveau système de chauffage et de ventilation a été posé. L'ensemble de la décoration a aussi été revisité : la moquette murale a cédé sa place à une peinture dans des tons bleus, les anciens fauteuils ont été remplacés par des sièges également bleus, et ceux du balcon ont été orientés à 45 degrés par rapport à la scène pour éviter les torticolis... Le hall d'entrée et les issues de secours ont également été entièrement repensés, les éclairages changés et de jolies moulures en plâtre ornent désormais le lieu. Le théâtre sera néanmoins à nouveau fermé à partir de septembre pour la dernière phase de cette vaste opération de réhabilitation ; il s'agira alors de réaménager l'espace scénique et les coulisses, et à rénover la machinerie. La réouverture définitive est prévue pour début 2009.

( Agglo )

## Les nouveaux élus de l'Agglo

Suite aux élections municipales de mars 2008, le conseil de la Communauté d'agglomération du Marsan (CAM) a désigné le 17 dernier avril son nouvel exécutif. Rappelons que les élus communautaires ne sont pas élus au suffrage universel direct. Le président sortant de la CAM, Jean-Pierre Jullian, maire de Saint Pierre du Mont, a été réélu à la tête de l'exécutif de la CAM. Cinq vice-présidents ont été choisis par les 64 représentants des 18 communes de la CAM : Alain Vidalies (1<sup>er</sup> vice-président chargé des finances, adjoint au maire de Laglorieuse), Geneviève Darriussecq (2<sup>e</sup> vice-présidente chargée des transports et des déplacements, maire de Mont de Marsan), Claude Lafargue (3<sup>e</sup> vice-président chargé du Schéma de cohérence territoriale - SCOT - et des infrastructures, maire de Saint-Avit), Christian Nolibois (4<sup>e</sup> vice-président chargé de l'action sociale et du logement, maire de Campagne), et Jean-Claude Lalague (5<sup>e</sup> vice-président chargé de la culture et de la communication interne et externe, maire d'Uchacq et Parentis). Quatre commissions supplémentaires (Tourisme, Développement économique, Environnement et Développement durable, Voirie) viennent s'ajouter aux cinq commissions dont les vice-présidents ont la charge. Ces neuf commissions seront composées d'un représentant par commune. Par ailleurs, le bureau de la Communauté d'agglomération rassemblera les 18 maires ou leurs représentants.

Donnez votre avis sur la nouvelle formule de votre magazine municipal en écrivant à [m2m@montdemarsan.fr](mailto:m2m@montdemarsan.fr)

rique. Dans ce cas, vous devrez avancer les frais et de vous les faire rembourser par la suite. Les génériques sont aussi efficaces et sante avec le grand orchestre de Thierry Tacinelli et Los Cumbancheros, Hall de Nahuques, 35 € / Rens. et rés. : 05 58 06 05 34 ▶▶▶

# Votre nouveau conseil municipal

Les élections municipales des 9 et 16 mars derniers ont rendu leur verdict : 26 élus de la nouvelle majorité (52,88%) ont été élus avec le nouveau maire, Geneviève Darrieussecq. Avec 47,12%, l'opposition compte 8 conseillers municipaux.

## Pouvoirs & responsabilités

### Le maire

Le maire est à la fois le représentant de l'Etat dans la commune et l'administrateur des affaires municipales.

D'un côté, en sa qualité d'**agent de l'Etat**, il est chargé sous l'autorité du préfet d'assurer la publication et l'exécution des lois et règlements de la République. En tant qu'officier d'état civil, il organise toutes les élections, tient à jour les listes électorales ou célèbre les mariages. Son statut d'officier de police judiciaire fait de lui le responsable de la sécurité dans la ville.

D'un autre côté, cette fois-ci comme **agent exécutif de la commune**, il préside les séances publiques du conseil municipal dont il prépare et exécute les délibérations. Son rôle comprend également la préparation et la proposition du budget communal. Il représente la Ville, notamment pour la signature des contrats ou devant la justice. Enfin, il s'occupe de la gestion du personnel et de la police municipale.

En cas d'empêchement, le maire peut **déléguer** une partie de ses attributions à un ou plusieurs adjoints. En ce sens, le maire et ses adjoints constituent l'organe exécutif de la commune souvent appelé la "**municipalité**". En cas de mauvaise gestion, le maire et ses adjoints sont considérés comme responsables. Des **responsabilités** qui peuvent être disciplinaires (manquements aux fonctions du poste), financières (gestion de fait) ou bien pénales (en mettant en danger la vie d'autrui par défaillance des conditions de sécurité imposées par la loi).

*L'Etat, par l'entremise du préfet et de la Chambre régionale des comptes, vérifie l'action municipale a posteriori.*

✘ **Le conseil municipal de Mont de Marsan compte 9 commissions composées de 10 élus. Le maire est président de droit de toutes les commissions, alors que les adjoints sont vice-présidents de la commission dont ils ont la délégation.**

## Les attributions

### du conseil municipal :

Assemblée élue au suffrage universel direct, le conseil municipal représente les habitants. Le nombre de conseillers est fonction du nombre d'habitants de la commune. A Mont de Marsan, il est de 35. Cette assemblée doit se réunir au moins une fois par trimestre, mais le maire peut la rassembler à chaque fois qu'il le considère utile. Les séances sont publiques sauf si l'assemblée décide le huis clos. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler "**les affaires de la commune**". En cela, le conseil municipal, présidé par le maire, dispose collectivement du pouvoir délibérant sur le territoire de la commune. Ses compétences s'étendent à de nombreux domaines. Il peut s'agir de **compétences obligatoires** (contrôle de l'administration du maire, vote du budget, gestion des écoles maternelles et primaires, planification des travaux, entretien du patrimoine communal et des espaces publics, mise en place du Plan Local d'Urbanisme...) ou de **services facultatifs** (aides favorisant le développement économique et touristique, mise en valeur du patrimoine, création d'équipements culturels et sportifs, soutien à la vie associative...).

Cependant, certaines attributions sont menées en **partenariat** avec l'Etat ou d'autres collectivités territoriales (Région, Département, intercommunalité). C'est pourquoi aujourd'hui certaines compétences (transports, voirie, développement économique, social, environnement...) sont gérées avec la Communauté d'agglomération du Marsan dont Mont de Marsan est l'acteur central.

## Le double contrôle

### Etat/citoyens :

Les actions municipales sont soumises à un contrôle à la fois national et local.

Toute délibération du conseil municipal, tout arrêté municipal, tout marché public doit être transmis au préfet pour être exécutoire, et le préfet vérifie que les actes de la collectivité locale sont **conformes à la loi**. Dans le même sens, la Chambre régionale des comptes vérifie la gestion de la commune et de ses actes budgétaires. L'Etat pratique ainsi une vérification a posteriori.

Sur un plan local, la **participation du citoyen** aux décisions locales a été considérablement renforcée ces dernières années : accès à l'information, libre accès aux documents budgétaires et aux délibérations du conseil municipal, droit à la communication des documents administratifs, possibilité d'organiser différentes concertations et consultations locales, mise en place de Conseils de quartier... A Mont de Marsan, les délibérations municipales sont affichées en mairie et téléchargeables sur internet.

*A terme, le site web de la Ville diffusera les séances du conseil en direct et permettra d'accéder à leur archivage.*  
[www.mont-de-marsan.org](http://www.mont-de-marsan.org)

Les dernières lois vont donc dans le sens d'une plus grande **démocratie locale**.



**POUR CONSTRUIRE L'AVENIR DES AUJOURD'HUI**

*L'esprit Constructif*

Quels que soient les marchés, ce sont toujours des hommes qui les concluent. Les rencontrer, comprendre leurs besoins, partager avec eux notre esprit constructif, c'est s'engager à la réussite du projet idéal.

AGENCE DE MONT DE MARSAN  
lot Dulaumon - 35, rue Maubec  
Tél. 05 58 06 29 29  
Fax 05 58 75 86 01



MARCHE ST-JOACH



Résidence le "PARC DELALANDE"



B.O.T.L.



LYCÉE WLIRICK

SIÈGE :  
parc de Chavallières  
33525 BRUGES CEDEX  
Tél. 05 57 19 31 31

## Télex



►►► **Banque : Connaître vos droits** en matière de réglementation bancaire, c'est désormais possible en appelant le 05 58 06 29 29 et inspectés. Reste celui de Saint-Médard qui sera inspecté le 26 septembre. ►►► **Le sydec a déménagé** : c'est



◀ **Geneviève Darrieussecq**  
maire  
de Mont de Marsan

## Les commissions

- Aménagement urbain & logement
- Sport, jeunesse & intégration
- Culture, animation & vie associative
- Développement économique, commerce, artisanat & tourisme
- Finances, affaires générales & personnel
- Education & petite enfance
- Solidarité
- Démocratie locale, proximité & vie de quartier
- Environnement, développement durable

Dans les communes importantes, le conseil municipal répartit les tâches entre les divers conseillers. Ceux-ci, en respectant le principe de la représentation proportionnelle, se réunissent en **commissions de travail** chargées d'étudier les dossiers d'un domaine particulier. Elles se réunissent régulièrement sur convocation de l'adjoint au maire chargé de la commission. Lors de leurs réunions, qui ne sont pas publiques, des personnalités locales et des représentants des services de la mairie sont invités à titre d'experts. Ces commissions, chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal, préparent le travail et les délibérations du Conseil, se déplacent sur le terrain et rencontrent les acteurs de la vie communale. Si elles n'ont aucun pouvoir de décision, c'est en leur sein que s'effectue le **travail de réflexion** permettant l'élaboration réelle des décisions municipales. Après étude d'un projet, un rapporteur est nommé pour exposer la situation en séance officielle du conseil municipal. Le nombre de commissions n'est pas restreint. A Mont de Marsan on en dénombre 9 composées de 10 élus et chacune présidée par un adjoint. Toutefois, le maire est président de droit de chaque commission.



**Hervé Bayard** (1<sup>er</sup> adj.)  
Aménagement urbain & logement



**Bertrand Tortigue** (2<sup>e</sup> adj.)  
Sport, jeunesse & intégration



**Chantal Davidson** (3<sup>e</sup> adj.)  
Culture, animation & vie associative



**Chantal Lutz** (4<sup>e</sup> adj.)  
Développement économique, commerce, artisanat & tourisme



**Jean-Pierre Pinto** (5<sup>e</sup> adj.)  
Finances, affaires générales & personnel



**Eliane Darteyron** (6<sup>e</sup> adj.)  
Education & petite enfance



**Edmond Hanna** (7<sup>e</sup> adj.)  
Solidarité



**Marie-Christine Bourdieu** (8<sup>e</sup> adj.)  
Démocratie locale, proximité & vie de quartier



**Thierry Socodiabéhère** (9<sup>e</sup> adj.)  
Environnement, développement durable



**Chantal Couturier**



**Annie Hillcock**



**Jeanine Lamaison**



**Bernard Depons**



**Guilayne Nailly**



**Jeanine Boudet**



**Catherine Picquet**



**Arsène Buchi**



**Bruno Rouffiat**



**Farid Heba**



**Michel Mége**



**Jean-François Lagoeyte**



**Nicolas Tachon**



**Olivier Bousquet**



**Cathy Dupouy-Vantrepol**



**Claude Tauzy**



**Akia Lafont**



**Ségolène Dauga**  
(opposition)



**Alain Baché**  
(opposition)



**Renaud Lagrave**  
(opposition)



**Rose Lucy**  
(opposition)



**Abdallah El Bakkali**  
(opposition)



**Michèle Péguay**  
(opposition)



**Jean-Philippe Guérini**  
(opposition)



**Sophie Avant**  
(opposition)

0 811 901 801, numéro mis en place par la Banque de France >>> **Eau potable** : les réservoirs de stockage d'eau ont été vidés, net- dans des locaux flambants neufs que le Sydec vous accueille sur le site Bosquet, 55 avenue Martin-Luther-King / Tél. 05 58 85 71 71 >>>

## Environnement

### ► Désherbage

Mise en place d'une formation pour les agents des espaces verts, pour les sensibiliser à une utilisation plus rationnelle des produits utilisés. Dans le cadre d'un plan de désherbage avec suivi maîtrisé, le choix des produits et méthodes alternatives (paillage des massifs arbustifs, utilisation de désherbeurs thermiques à gaz) a été reconsidéré bien au-delà de la réglementation.

### ► Produits phytosanitaires

Construction d'un local normalisé pour les produits phytosanitaires. Limitation au minimum nécessaire de l'utilisation de ces produits pour tendre vers un "objectif zéro phytos".

### ► Lutte biologique

Mise en œuvre d'un plan de lutte biologique intégrée dans les serres de la ville avec des prédateurs naturels afin d'éviter l'emploi d'insecticides.

### ► Arrosage

Relèvement issu à plus de 80 % de la nappe ou des rivières afin de ne pas solliciter le réseau / fractionnement des arrosages réalisés essentiellement la nuit / mise en place d'une station expérimentale de gestion de l'arrosage à partir d'une station météo.

## Pédagogie : l'école de la forêt



Initié par les enseignants et les élèves de classes primaires de St-Médard, le projet pédagogique "A l'école de la forêt" s'est concrétisé par la plantation de 20 arbres d'essences forestières locales. Chaque arbre porte une étiquette précisant le nom de l'essence, et aussi celui de la classe ayant assuré sa mise en place.

## Travaux en bref

► **Réseau d'eau** : remplacement des branchements sur une partie de la route de Villeneuve.

► **Défense incendie** : des essais de pression et de mesures de débit sur les réseaux de distribution (poteaux et bouches d'incendie) dans le cadre de la vérification annuelle.

► **Pémégnan** : les réseaux de la zone du Conte, de Larrouquère et de la zone d'activité de Saint Avit vont être reliés.

► Le programme 2008 de travaux d'eau potable prévoit le **remplacement des branchements au plomb**. Sont concernées les rues J-J Rousseau, du Crouste, René Mondiet, du Mamelon Vert, de Toulon, Nationale, du Mirail, Pitrac (canalisation comprise), Gabriel Cabannes, Pierre Saint Cricq, du Pic du Midi, les impasses de la Poste et Roger Valois, l'avenue Louis Armand, le boulevard des Pyrénées, le passage et la place des Quatre vents. Egalement prévu : le remplacement de canalisations dans le cadre de la rénovation des conduites vétustes, avenues Rozanoff, Clémenceau, Eloi Ducom et place Jean Jaurès.

► **Les canalisations d'assainissement** des rues Pierre Benoit, Meuillet, de la Ferme et de l'avenue du capitaine Bonnemaire ont été réhabilitées.

► Des travaux d'**extension du réseau d'assainissement collectif** ont actuellement lieu avenue de Villeneuve.

► Le programme 2008 de travaux d'assainissement prévoit le **remplacement de canalisations** dans les rues Marcel David, Cadiillon, de la Forêt, Marcel Clavé (également l'impasse), des Ecoles et du Coutenu (quartier du Pouy), et les avenues du Vignau et du Maréchal Juin.

► Après la réfection totale de la voirie, le service a procédé à la **plantation de 17 plantes** Bd Ferdinand de Candau. Suivront la place Raymond Poincaré et l'autre partie du boulevard Ferdinand de Candau (jusqu'au pont des Droits de l'Homme).

► Bd Aristide Briand : les troènes, ne présentant pas un développement homogène et régulier, ont été remplacés par une **plantation de "prunus caroliniana"**, essence de petit développement à feuillage persistant.

► Plusieurs **lauriers sauce** du carrefour avec l'av. Rozanoff dépérissaient. Ils ont été remplacés par des houx verts, feuillage persistant.

► Les jardiniers du parc Jean Rameau ont procédé à un **réaménagement des allées** et pelouses autour du kiosque.

► De **nombreux arbres d'essences locales** (chêne pédoncule, chêne vert, chêne du marais, chêne liège, chêne pyramidal, bouleau blanc, pin parasol) viennent d'être plantés sur le parcours du Golf de Pessourdat, ainsi que sur le parking sur le parking.

**CA AQUITAINE** 17 spécialistes à votre disposition

**3 agences de proximité**  
Renseignements dans vos agences montoises

Mont-de-Marsan Sablar - 57, bd Lacaze	05 58 05 42 20
Mont-de-Marsan Centre - Place du G <sup>e</sup> Lederc	05 58 46 74 25
Mont-de-Marsan Recade - Centre G <sup>e</sup> Lederc	05 58 06 98 81

www.ca.aquitaine.fr

**La route sous son meilleur profil**

**PROFIL+**  
PÉDARRÉ PNEUS

Tous les Pneus  
Géométrie - Suspension  
Freinage - Vidange  
Échappement

<b>MONT-DE-MARSAN</b> 7, Allée de l'Oranger 05 58 05 50 50	<b>MONT-DE-MARSAN</b> 15, bd F. De Candau 05 58 73 01 18
--	--

## Propreté urbaine :

### Questions, réponses

**Pourquoi un ramassage des poubelles le dimanche ?** Pour assurer une ville propre ce jour là.

**Par qui ?** Les services de la ville.

**Est-ce leur mission ?** Non, le ramassage des ordures ménagères est normalement assuré par le Sictom.

**Ce service durera-t-il ?** Non, c'est une mesure transitoire qui alourdit la tâche du service de nettoyage de la ville et qui disparaîtra dès que des solutions pérennes seront trouvées.

**Lesquelles ?** Des conteneurs enterrés, une collecte repensée. Ces mesures seront étudiées avec le Sictom.

**Papiers, déjections canines, mégots dans les rues, que faire ?** Améliorer l'entretien, augmenter le nombre des poubelles publiques, installer des cendriers extérieurs, mettre à disposition des sacs pour les déjections canines...

**Cela suffira-t-il ?** Non, des campagnes de sensibilisation et d'éducation seront nécessaires.

**Et la verbalisation ?** Elle interviendra pour les "récalcitrants" quand toutes les mesures de collecte seront mises en place mais pas respectées.

**Le but de tout cela ?** Un cadre de vie agréable, un centre ville propre et accueillant.

## Télex



►►► **L'armée de l'air recrute** : plus de 50 métiers au choix, pour les jeunes gens de 17 à 30 ans et de tous niveaux scolaires. [ba1.pau@recrutement.air.defense.gouv.fr](mailto:ba1.pau@recrutement.air.defense.gouv.fr) >>> **Pour voyager en europe, pensez à la carte européenne d'assurance**

# Libérons les logiciels

Début juillet, Mont de Marsan sera la capitale mondiale du logiciel libre. Un enjeu autant économique que politique. Explications avec les organisateurs.

n'importe quel prestataire local de prendre en charge les nécessaires prestations d'intégration, de formation et de personnalisation des solutions logicielles, évitant ainsi la fuite de capitaux.

## Le cercle des utilisateurs s'élargit-il ?

Malgré sa jeunesse, Firefox représente 27% du marché des navigateurs en Europe pour les professionnels. De nombreuses administrations, collectivités territoriales, entreprises, ont franchi le pas, malgré certaines réticences au plus haut niveau des Etats... Il faut dire que le lobbying de Microsoft est très fort. Pourtant, l'Assemblée nationale ou tout récemment la Gendarmerie nationale (soit 70.000 ordinateurs) ont décidé d'abandonner Windows pour le système Ubuntu (2).

## Le logiciel libre est-il sûr ?

Entre les logiciels propriétaires et les logiciels libres, c'est le jour et la nuit. Et ce, dès la conception. Le système Windows est un vrai gruyère, il essaie sans cesse de se connecter seul au réseau, et ouvre toutes ses portes – il y en a 565 737 ! – à tout le monde. Prenez un PC sans antivirus, et laissez le brancher au réseau : en l'espace d'une nuit, il reçoit des centaines d'attaques de toutes sortes ! Vous savez, les premiers à être passés sous Linux, ce sont les militaires. Tout sauf un hasard...

(1) Projet de développement de logiciels de solution de lecture et de diffusion audio et vidéo multiformat (format VLC media player).  
(2) Système convivial, ergonomique, libre et gratuit y compris pour les entreprises, initié par le milliardaire sud-africain Mark Shuttleworth. Ubuntu signifie en bantou "Humanité aux autres", et est un concept fondamental de la philosophie de la réconciliation développée par Desmond Tutu avec l'abolition de l'apartheid.

## hors du système marchand.

L'avantage, c'est en effet que chacun peut faire évoluer ces logiciels en fonction de ses besoins propres. Leurs licences sont basées sur un principe de réciprocité, c'est-à-dire qu'une œuvre dérivée d'un logiciel libre doit à son tour être libre. Mais cela a des incidences économiques. Ainsi, beaucoup d'entreprises utilisant des logiciels libres soutiennent les développeurs de logiciels. D'autres renvoient l'ascenseur par l'intermédiaire de fondations, ou mettent des personnels à disposition : IBM salarie par exemple 35 développeurs sur Open Office. Il y a par voie de conséquence un autre enjeu : les logiciels libres étant issus d'un travail collaboratif à l'échelle mondiale, bénéficiant de ce fait des meilleures compétences techniques de la planète, leur usage à l'échelle locale implique une relocalisation d'activité à forte valeur ajoutée (programmation, gestion de projet, formation, administration système, maintenance informatique etc.) Le modèle économique des logiciels libres s'appuie donc sur le service de proximité, à l'opposé de celui du logiciel propriétaire : le produit des ventes de licences part à 80% aux Etats-Unis ou en Asie. La nature même du logiciel libre, son accessibilité, permet à

## Le logiciel libre, un enjeu politique ?

L'enjeu, c'est tout simplement la liberté d'expression. A partir du moment où un logiciel ou un navigateur n'a pas de code ouvert, il peut fonctionner comme il veut. Ou comme le veut son concepteur ou celui qui en détient les droits. Même si on ne fait rien dessus, un ordinateur équipé Windows subit des flux réseaux en permanence, qu'on ne contrôle pas. On peut donc considérer que n'importe qui, ou n'importe quoi, peut entrer dans n'importe quel ordinateur.

Les contributeurs d'un logiciel libre accordent quatre libertés essentielles inaliénables, qui sont d'utiliser le logiciel sans restriction, d'étudier le logiciel, de le modifier pour l'adapter à ses besoins et de le redistribuer sous certaines conditions précises. Il y a aussi un autre enjeu, celui de la fracture numérique. Un pack Microsoft Office coûte dans les 300 €. Or, on peut télécharger gratuitement des packs équivalents, compatibles sur n'importe quelle plateforme ! Et, même si on n'a pas internet, il est possible de récupérer le CD d'installation d'un pack logiciel équivalent pour le prix d'un magazine d'informatique.

## Sur quels modèles économiques sont-ils produits puisqu'ils sont gratuits ?

Libre ne veut pas nécessairement dire gratuit... Et inversement tout logiciel non-commercial n'est pas forcément libre. Ce ne sont pas non plus des logiciels libres de droits. Il y a plusieurs types de producteurs de logiciels libres. Le "Geek", l'informaticien "bière-pizza" qui agit par passion, par plaisir d'innover, de rendre service et de réaliser un exploit informatique.

Des entreprises aussi se mettent dans ce créneau, par exemple pour casser un marché. Sun Microsystems finance ainsi par le biais d'une fondation un pack Open Office alternatif à Microsoft, ou le navigateur Mozilla, qui supprime de plus en plus Internet Explorer. Enfin, il y a aussi la recherche universitaire, et les projets pullulent. Videolan (1) par exemple a été lancé par l'Ecole centrale de Paris. Et Linux est lui-même issu d'un projet étudiant.

A l'autre bout de la chaîne, les utilisateurs font évoluer ces logiciels, le plus souvent

*"Par le biais des logiciels propriétaires, n'importe qui peut entrer dans n'importe quel ordinateur."*

*"Le logiciel libre implique une relocalisation d'activité alors que le produit des ventes du logiciels propriétaire part à 80% aux Etats-Unis ou en Asie"*

► Landinux, Amiposte Télécom, Cyber Landes : 3 associations landaises organisatrices de cette manifestation internationale.

✕ Les rencontres mondiales du logiciel libre auront lieu à Mont de Marsan du 1<sup>er</sup> au 5 juillet à l'IUT, au CDDP, à la CCI & à l'ALPI. [www.rml.info](http://www.rml.info)



# Le budget municipal

Voté entre le 2<sup>nd</sup> tour des élections municipales et la date butoir du 15 avril, le budget 2008 est un budget de transition, marqué par des engagements antérieurs mais aussi par la patte de la nouvelle municipalité.

## Situation financière

### Fonctionnement

Les recettes se limitaient quasiment jusqu'en 2007 à l'augmentation des taux d'imposition. Au point que la pression fiscale à Mont de Marsan est supérieure de 18% à la moyenne des villes françaises. Les dépenses révèlent notamment le poids des charges de personnel (avec une forte augmentation de 5,8% en 2007) et des intérêts de la dette (+9,95% en 2007).

Les charges incompressibles sont élevées : 60% en 2007 alors que la Chambre régionale des comptes estime qu'à partir de 56%, une ville n'a plus de réelles marges de manœuvre pour agir sur ses dépenses et pour dégager de l'épargne nette sont faibles.

### Investissement

2007 a vu l'investissement de la Ville, stable pendant trois ans autour de 5 millions d'euros, fortement augmenter (de 5 à 11,4 M€). Cet investissement est de plus en plus financé par l'emprunt : sur 100 € dépensés en investissement, 61 € sont empruntés. Cependant, dans ces 11,4 M€ d'investissement prévus en 2007, il n'a été réalisé que 5,4 M€. Les 6 M€ de différence ont été reportés en 2008 par l'ancienne équipe municipale, financés à 100% par l'emprunt. Ce qui va mécaniquement augmenter d'autant le taux d'endettement de la Ville à la fin de l'année 2008. Donc, toute comparaison des lignes d'investissement 2007 et 2008 n'a aucun sens.

## Le budget 2008

### Fonctionnement

Les recettes comprennent 7 275 520 € de dotations de l'Etat et 19 521 625 € de fiscalité (dont 6 371 000€ reversés par la Communauté d'agglomération au titre de la taxe professionnelle unique). Les charges de fonctionnement seront maintenues au niveau de 2007, avec la réserve des augmentations de prix des énergies. Apparaît également une dépense nouvelle (150 000 €) dans le cadre des enveloppes de quartiers pour des travaux d'entretien.

Pour les charges de personnel, le budget 2008 reconduit les crédits réalisés en 2007, ajustés des évolutions de carrières normales. Parmi les différentes dépenses de gestion, on peut noter 1 160 000 € de contribution au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), une subvention d'équilibre de 600 000 € au titre du CCAS (Centre communal d'action sociale) qui sera versée en deux fois (d'abord 400 000 €, le reliquat en fin d'année après la production d'un bilan mi-novembre), ou encore une subvention exceptionnelle de 106 000 € répondre à un déficit des comptes 2007 du comité des fêtes.

S'agissant des charges financières, l'inscription budgétaire tiendra compte d'une dette restant dû au 1er janvier 2008 d'un peu plus de 30 000 000 €.

En conclusion du chapitre fonctionnement (dépenses et recettes), 2 900 000 € ont été inscrits

## Feuille de route

La stratégie financière de la nouvelle municipalité pour le mandat à venir repose sur trois priorités :

- **Pas de hausse des taux d'imposition**, la pression fiscale est déjà suffisamment forte et le pouvoir d'achat des ménages stagne. L'impôt est un acte fort de solidarité mais qui doit avoir ses limites.
- **Limitier la part des dépenses** incompressibles dans le budget afin de redonner des marges de manœuvre à l'exécutif.
- **Accroître l'épargne** nette disponible pour l'investissement.

en autofinancement, soit + 200 000 € au montant du capital remboursé de l'année.

### Investissement

La capacité d'autofinancement et l'endettement (constaté à ce jour et compte tenu des programmes en cours) de la Ville lui permet de proposer une enveloppe de 5 150 000 € d'investissement en 2008 (avec un recours à l'emprunt de 3 300 000 €), dont 350 000 € de travaux réalisés en interne. A quoi s'ajoute une autre enveloppe de 150 000 € pour des travaux décidés par les futurs Conseils de quartier.

A ce montant, il faut ajouter les restes à réaliser de fin 2007, soit un peu plus de 6 000 000 € (dont 3,5 millions pour la continuité des travaux du groupe scolaire du Bourg-Neuf, de la voie de Pémégan, et de la réhabilitation du théâtre).

## Geneviève Darrieussecq : "Remettre les finances sur de bons rails"

"**O**utre le fait qu'il a fallu l'élaborer en trois semaines puisque cette année en raison des élections la date limite d'adoption des budgets communaux était au 15 avril, ce budget 2008 est un budget de transition contraint par un nombre important de charges incompressibles et de très faibles marges d'autofinancement. Par ailleurs, l'ancienne municipalité avait prévu une augmentation des impôts locaux de l'ordre de 3%. Or, notre engagement pendant la campagne de ne pas augmenter les taux d'imposition n'était pas une accroche électoraliste et nous concrétisons cet engagement fort. Il est de la responsabilité des collectivités territoriales de tenir compte de l'impact des hausses importantes de prix (énergie, produits alimentaires de base) sur le pouvoir d'achat des contribuables.

De plus, il nous a fallu assimiler depuis notre installation un certain nombre d'« imprévus ». Ainsi, le déficit 2007 de 106.000 euros du comité des fêtes

(alors qu'il n'était en 2006 que de 7.000 euros), ce n'est pas anodin, ce déficit équivaut à un point de fiscalité pour les Montois.

Nous devons réétudier les projets mal ficelés. Par exemple, celui de la Plateforme sociale, qui est sans conteste une belle réalisation, l'investissement étant logiquement réalisé par la Communauté d'agglomération du Marsan (CAM) mais pour laquelle rien n'a été prévu pour financer les frais de fonctionnement. Lesquels devraient représenter au moins 200.000 euros par an. Nous demanderons que ces frais de fonctionnement soient pris en charge par la CAM, l'utilisation de cet équipement dépassant largement les seules frontières de Mont de Marsan.

Autre dossier : le Funerarium / Crématorium. Le premier "coup de pioche" devait avoir lieu le 25 mars 2008. Sauf que le montage financier complet est là aussi absent et qu'il nous paraît dangereux à ce jour de faire supporter au seul budget des Pompes funèbres municipales cet investissement sans

être assuré du subventionnement de la CAM et de la hauteur du celui du Conseil Général. De plus un budget prévisionnel de fonctionnement précis doit être élaboré. Ce service rendu aux montois mais aussi aux habitants de l'agglomération et d'une bonne partie du département doit avoir un budget équilibré et ne pas être un gouffre pour les finances de Mont de Marsan. Nous n'abandonnons pas ce projet, mais nous voulons avoir des assurances, c'est-à-dire un plan de financement qui se tienne. Une fois que nous aurons ces éléments fiables, le projet pourra démarrer.

D'une façon générale, nos marges de manœuvre sont faibles. Notre priorité sera de dégager de l'épargne pour pouvoir ensuite investir, soit remettre les finances municipales sur de bons rails, tout en enclenchant les grandes lignes de notre programme : chaque euro donné par le contribuable doit être un euro bien dépensé".

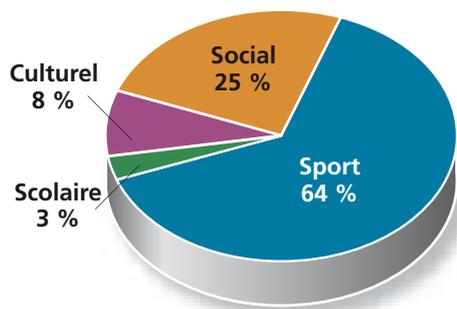
Télex



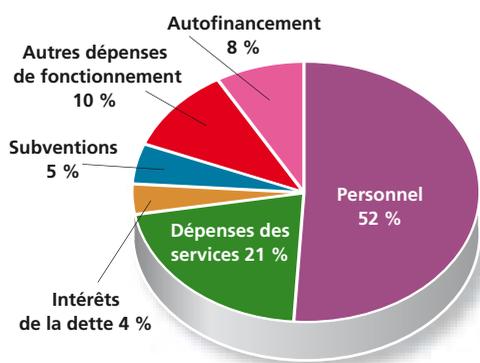
▶▶▶ elle comporte votre numéro de sécurité sociale et est valable un an. Demandez-la au moins 15 jours à l'avance. Chaque de remboursements de vos frais selon le pays où vous vous rendrez. Rens. : 0 820 904 215 >>> Cnam : suivez tous vos

**Budget ville** ▶▶▶ Fonctionnement : 35 343 031,78 € / Investissement : 16 368 968,36 € • **Autres budgets votés par le conseil municipal** ▶▶▶ Régie des eaux >>> fonctionnement : 3 445 500 € / Investissement : 2 013 404,77 € ▶▶▶ Régie des Pompes funèbres >>> Fonctionnement : 905 850 € / Investissement : 3 543 075,36 € • **Budgets annexes** ▶▶▶ Parking du Mîdou >>> Fonctionnement : 537 115, 38 € / Investissement : 643 462,04 € ▶▶▶ Quartier de la Madeleine >>> Fonctionnement : 90 500 € / Investissement : 65 760,21 €

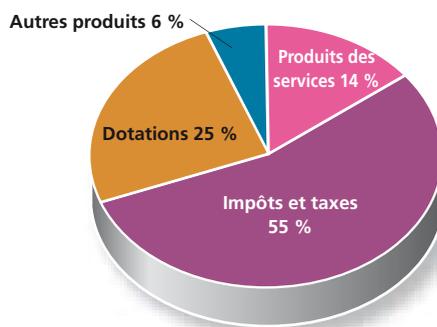
Répartition des subventions associatives 2008



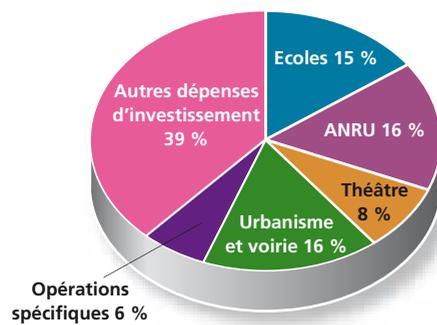
Dépenses de fonctionnement 2008 : 35 343 000 €



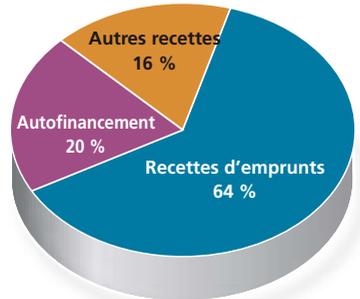
Recettes de fonctionnement 2008 : 35 343 000 €



Dépenses d'investissement 2008 : 14 253 000 €



Recettes d'investissement 2008 : 14 253 000 €



✘ La nouvelle majorité municipale s'est engagée à ne pas augmenter les taux de fiscalité pendant son mandat. Ils seront donc bloqués pendant six ans comme suit :  
 Taxe d'habitation : **18,89%**  
 Taxe foncier bâti : **18,71%**  
 Taxe foncier non bâti : **32,48%**

*"Il est de la responsabilité des collectivités de tenir compte de l'impact des hausses importantes des prix sur le pouvoir d'achat des contribuables".*

✘ Selon les règles générales de comptabilité publique, le budget d'une commune (qui s'étend sur l'année civile) est divisé en deux parties, le fonctionnement (c'est-à-dire le quotidien de la collectivité) et l'investissement (son patrimoine), chacune d'entre elles devant s'équilibrer en termes de recettes et de dépenses qui sont classées par chapitres et articles.

Jean-Pierre Pinto, adjoint aux finances :

**"Chaque euro dépensé doit être utile aux Montois"**

**Vos objectifs budgétaires sont-ils atteints ?**

Comme nous nous y étions engagés, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition. Par contre, nous avons encore beaucoup de travail devant nous car les charges incompressibles vont encore rester élevées pendant au moins un an, du fait de dépenses programmées par l'ancienne municipalité. Nous devons en effet assumer en 2008 6 millions d'euros (6M€) de 2007, financés uniquement par l'emprunt et encore en cours de réalisation. Ce report d'investissement rend d'ailleurs difficile toute comparaison entre les dépenses d'investissement de 2007 et 2008 puisque les prévisions 2007 ont été artificiellement gonflées par ces dépenses qui ne se concrétisent que cette année.

**Que pouvez-vous dire sur le CCAS ? Faut-il craindre une baisse des prestations versées à la population ?**

Pas du tout. Nous avons tenu dans ce budget à rentrer dans la légalité notamment au niveau de cette subvention versée au CCAS qui, selon la loi, doit permettre d'équilibrer les recettes et dépenses. Et non pas de dégager un excédent comme c'était le cas ces deux dernières années. La subvention en question est donc passée de 1M€ à 600 000€, un montant tout simplement défini au regard du déficit prévu par le CCAS à la fin 2008 entre ses dépenses et recettes propres. Pour mémoire, cet excédent a quand même été en 2007 de 500 000 €, une somme qui n'a pas été utilisée... Ce retour à la normale n'aura aucune incidence sur les prestations fournies par le CCAS.

**Vous avez été raillé sur ces questions "d'arrangements" et de "légalité".**

D'un point de vue juridique, une ville ne peut pas prêter un équipement sans qu'il y ait une délibération l'y autorisant. A Mont de Marsan, il n'y en a pourtant jamais eu. Cette absence d'un cadre légal, de règles claires, obligeait associations et particuliers à demander la faveur du maire ou d'un de ses adjoints. Et donc à mon sens, s'est mis en place un système où les gens se sentaient au final redevables. Ces prêts n'étaient de fait possibles que pour des initiés, la grande majorité des Montois ne savaient même pas que la Ville pouvait mettre à leur disposition tout type d'équipements (véhicules, couverts, chaises, chapiteaux, chariots élévateurs etc.).

**La situation est désormais régularisée... à l'assiette près !**

Nous avons essayé de répondre aux demandes en cours dans l'urgence. Les services de la Ville sont en train d'élaborer les textes qui vont nous permettre de prêter en toute légalité, gratuitement aux associations, de façon payante pour les particuliers, avec des tarifs préférentiels pour les Montois. C'est vrai que, pour les couverts, nous pourrions prévoir plutôt un tarif forfaitaire qu'à l'unité. Mais il a fallu réagir dans l'urgence et je préfère de beaucoup la situation actuelle.

Dernier point : le prêt sans contrepartie de matériel aux communes landaises est bien entendu maintenu, tout comme nous n'hésitons pas à demander aussi du matériel à d'autres communes lorsque le besoin s'en fait sentir, par exemple pendant les fêtes de la Madeleine. Par contre, nous n'irons plus livrer et récupérer gracieusement ces matériels : les impôts des Montois n'ont pas vocation à servir pour des livraisons.

**Quelles économies voulez-vous faire ?**

Pour diminuer les charges incompressibles, il faut arrêter d'augmenter nos dépenses de personnel, ce que la précédente municipalité avait d'ailleurs commencé à faire en 2005 et 2006, suivant par là les recommandations de la Chambre régionale des comptes. Par contre, en 2007, il y a eu 22 nouvelles embauches. Il faut également limiter nos charges financières, c'est-à-dire les intérêts à rembourser sur nos emprunts, en limitant l'endettement. Enfin, il faut accroître nos recettes, notamment en augmentant les services vendus par la Ville.

Un euro dépensé doit être un euro utile pour les Montois. C'est une grande responsabilité qu'on nous a confiée, nous nous devons de gérer avec rigueur pour permettre de dégager des marges de manœuvre pour mener à bien les projets de développement de Mont de Marsan.

**Comment investir dès cette année ?**

Le budget voté le 14 avril est un budget de transition qui connaîtra des modifications en cours d'année, notamment pour affecter les 700 000 € d'investissement que nous avons réservé pour les projets de notre programme (berges, mise aux normes des équipements sportifs etc.). 1,8 M€ sont également prévus pour le projet ANRU de rénovation du quartier Nord.

Un membre de votre famille doit avoir sa carte, y compris les enfants. Et surtout, avant de partir, demander l'information sur les conditions **remboursements en ligne** : suivez vos remboursements & effectuer des démarches en ligne (carte européenne d'assurance maladie) : ▶▶▶



# Dix ans de combat

Les 2 et 3 mai, l'auberge landaise s'est transformée en auberge guatémaltèque.

Cela fait déjà 10 ans que le Club Quetzal\* existe ! 10 ans, c'est justement l'âge qu'a Vincent Simon lorsqu'il découvre le Salvador et les dizaines de milliers d'Indiens qui vivent dans la misère. Traumaté et bouleversé par ces images qui ne cessent de défiler dans sa tête, il décide de s'engager dans l'humanitaire pour aider les peuples et les enfants indiens. Une amie résidant au Guatemala, lui parle alors d'un village maya de 4 000 habitants, Santa Catarina Palopo, perché sur les rives du lac Atitlan, et où la plupart des enfants n'ont pas accès à l'éducation. Il a 12 ans en 1996 lorsqu'il adhère à l'Unicef de Mont de Marsan. Un an plus tard, il crée avec des amis collégiens de Jean-Rostand le Club Quetzal-Unicef. Une association de solidarité internationale dont la mission principale est de contribuer à améliorer les conditions de vie des enfants et des jeunes du Guatemala, et sensibiliser les populations en France.

## Une rencontre encourageante

En 2000, le Club Quetzal se détache de l'Unicef et devient une association à part entière. A 18 ans, le bac de français en poche, Vincent part suivre une terminale littéraire au lycée français de Guatemala Ciudad. Pendant un an il partage son temps entre ses études à la capitale et ses vacances scolaires à Santa Catarina Palopo qui lui permettent d'installer des projets durables, de vivre aux côtés des habitants et de la même

façon qu'eux. Avant de revenir en France, Vincent rencontre Rigoberta Menchu, prix Nobel de la paix en 1992. Cette dernière devient alors leur représentant institutionnel et en 2004, le Club Quetzal devient "Club Quetzal - Les amis de Rigoberta Menchu".

## "Rêve d'un autre monde"

Aujourd'hui, Vincent a 24 ans et étudie à la fois à Paris (Sorbonne) et à Madrid pour obtenir un double diplôme en droit. Lorsqu'on lui demande si le découragement le gagne parfois, il dit "croire au droit, à l'humanitaire et à la politique".

Quant à Santa Catarina Palopo, aujourd'hui ses habitants sont fiers. Le village vient d'être cité comme un village "modèle" pour ses efforts en faveur de la jeunesse par le quotidien national Prensa Libre. Une bibliothèque, une salle d'informatique, une coopérative de tissage et un collège. 664 enfants scolarisés, contre 240 en 1997. Et surtout, une première institutrice, un premier boulanger et un premier informaticien.

Les 10 ans du Club, célébrés à Mont de Marsan début mai, ont été l'occasion de dire merci à tous ceux qui font connaître, tous les jours un peu plus, leur combat pour les indiens du Guatemala, mais aussi, l'occasion de faire la fête avec en invitée d'honneur Rigoberta Menchu qui s'est vu remettre par Geneviève Darrieussecq la médaille de la ville.

\* oiseau guatémaltèque qui meurt lorsqu'on le met en cage.

► Vincent Simon a rencontré Rigoberta Menchu pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2003, depuis il travaille main dans la main pour la reconnaissance du peuple indien.



## "J'en avais marre d'être la marraine de toutes les fêtes"

Voilà comment Rigoberta Menchu explique son engagement aux dernières élections présidentielles du Guatemala. Agée de 49 ans, Rigoberta n'a jamais cessé de se battre pour la reconnaissance du peuple Maya dans son pays et dans le monde. Dirigée par ce qu'elle appelle des "forces cosmiques", au même titre selon elle que tous les êtres vivants, Rigoberta mène un combat contre les injustices dans un pays qui a connu un conflit armé de presque 40 ans ayant fait près de 200 000 victimes guatémaltèques.

Elle explique l'immense honneur qu'elle a de travailler avec le Club Quetzal : "C'est grâce à ces jeunes que nous avons pu faire quelque chose de concret". Et d'appeler tous les jeunes à réparer les désastres causés par "les vieux" !

Elle dit en quoi le prix Nobel de la paix lui a redonné la vie : "Je ne serais peut-être pas vivante aujourd'hui si en 1992 je n'avais pas été prix Nobel. Il m'a garanti la vie et un combat permanent dans le temps. Il m'a permis de créer une vraie plate-forme de lutte et plusieurs organisations au Guatemala". Aujourd'hui, celle qui dit "avoir des liens de parenté avec le père Noël" se consacre à la fondation qu'elle a créée en 2003 pour l'éducation des jeunes et pour le développement de productions alternatives, mais aussi à son université maya, à la consolidation de son parti politique où les indiens constituent les piliers et à écrire des contes pour enfants. Son prochain rêve serait d'être contacté par un réalisateur et de se rendre à Hollywood !

## ✕ "Rêve d'un autre monde" :

Film de Jean Couderc, réalisé en 2004, retraçant l'histoire du Club Quetzal

## ✕ En 10 ans les actions de terrain du club Quetzal ont pris 4 orientations :

- la scolarisation des enfants mayas et la promotion de l'éducation bilingue
- la lutte contre la malnutrition des enfants
- la mise en place de coopératives et la promotion du commerce équitable
- la défense de la culture de la paix et la lutte contre la violence à l'encontre des femmes et des jeunes.



## ( Brèves )

### Travail de mémoire

#### Jeunes Montois méritants

Deux classes d'écoles de Mont de Marsan ont été nommées par le jury départemental du civisme CIDAN pour participer au trophée Civisme et Défense, organisé entre autres par l'Ordre national du mérite. Pour l'important travail de mémoire, notamment à travers un film, que cette classe de 1<sup>ère</sup> du lycée Despiau a fait suite à un voyage auquel elle a participé à Oradour-sur-Glane. L'autre classe concerne des 6<sup>èmes</sup> du collège de la Croix-Blanche qui ont participé à la restauration du cimetière allemand de Mont de Marsan.

### Café famille

#### Groupes de parole pour les parents

L'association Petite enfance et parentalité, dont la vocation première est de favoriser la qualité des liens parents/enfants, a mis en place, en collaboration avec la Boutique de la Famille, un lieu de rencontre : le Café Famille. Échange et parole libre le premier jeudi du mois à 18h, pour une dizaine de personnes qui auront l'occasion d'évoquer en commun les sujets liés à la relation parents/enfants, dans un climat de confiance et de convivialité. Prochaines dates : 5 juin, 3 juillet. Rens. 05 58 05 94 01, 10 rue Victor-Hugo

occasion de découvrir la diversité et la richesse des parcs et jardins montois. Programme complet est disponible à l'OT, rens. 05 58 05 87 37  
16h / Huissiers : 3 juin, 9h-10h / Boutique de la famille, 6 rue Dominique-de-Gourgues >>> **Déclaration de revenus 2008** : vous >>>



**▲ Jeunes européens à Mont de Marsan.** En voyage scolaire à Mont de Marsan à l'invite de deux lycées différents montois, Victor-Duruy et Jean-Cassaigne, deux classes espagnoles et allemandes ont été reçues simultanément en mairie. L'occasion pour Geneviève Darrieussecq de rappeler la vocation centrale de Mont de Marsan entre le nord et le sud de l'Europe, grâce aux projets structurants en cours d'A65 et de LGV (ligne à grande vitesse). Et d'espérer que les jeunes générations seront plus à même de construire plus rapidement l'Europe que leurs aînés.

( Humeur )

**A tord et à travers**

- S'il y en a un, parmi les nouveaux élus, qui n'a pas tardé à se faire connaître au sein du personnel municipal, c'est bien l'adjoint chargé des finances et du personnel, Jean-Pierre Pinto. Pour le grand public, il est déjà devenu, via la presse, "Zorro" depuis sa prestation lors du vote du budget. Mais le personnel l'avait déjà baptisé (dès la première semaine !) d'un autre surnom aussi explicite : "Monsieur 15%". Sans doute lié aux baisses de dépenses qu'il a de facto imposées à tous les services ...
- Nostalgie ou oubli dans un service ? Etant donné le peu de temps restant pour mettre au vote le budget 2008 entre l'élection de Geneviève Darrieussecq le 19 mars dernier, et la date limite de vote (15 avril), on sera tenté de pencher pour la deuxième hypothèse. Toujours est-il que la délibération numéro 12 du conseil municipal du 14 avril a fait sourire tout le monde, madame le maire compris. Il faut dire qu'elle autorisait monsieur le sénateur-maire à signer je ne sais quelle paperasse concernant le POS. Pour ne pas en faire plus (de paperasse), madame le maire a proposé de la voter en l'état.
- La dernière fois qu'on a vu Rosa, la drôle de vache bleue qui trônait à l'entrée de l'Hôtel de ville, elle était paraît-il en grande conversation avec Buzoka et son pote basque, Pottoka. Croyez-vous qu'ils échangeaient sur quelques potins taurins, le retour des Miura ou la valeur de la prochaine corrida portugaise. Non : ces trois quadrupèdes échangeaient tout simplement des considérations politiques, par exemple sur la représentativité des oppositions dans les Communautés d'agglomération puisqu'il n'existe aucune règle en la matière. Et d'apprendre par le voisin basque qu'à Bayonne et à Biarritz, l'opposition n'a jamais eu de siège à la CABAB, l'agglo du coin ! Le nouveau maire d'Anglet, le PS Jean Espilondo, a même créé l'événement en octroyant pour la première fois de l'histoire de la CABAB un siège à son opposition. Marrant : ici, un siège c'est un scandale, là-bas c'est un progrès !

( Revue de presse )

**► Immo : disparités régionales**

La tendance générale à la stabilisation des prix de l'immobilier cache "des disparités de tendances selon les régions. Dans le détail, les villes observées se partagent entre hausse et baisse sur les trois derniers mois". Côté hausse une vingtaine de villes ont vu leurs prix de ventes affichés en agences grimper de plus de 1%, les plus fortes hausses étant pour Cahors (+6.2%), Dijon (+3.5%) et Mont-de-Marsan (+2.8%).

www.seloger.com, 5/05/08

**► A nous l'Amérique**

Dans sa rubrique "Les Français du monde", Emmanuel Langlois trace le portrait de Frédéric et Lucile Bonal, deux Français partis "tracer leur sillon sous le soleil de Fort Lauderdale, la Venise de Floride". Lucile, originaire de Mont de Marsan, est partie la première, une fois son diplôme en commerce international obtenu au lycée Brémontier à Bordeaux. Avec une amie américaine rencontrée à Science Po Bordeaux, elle monte une société d'importation de sacs et accessoires pour dames. Son compagnon, alors professeur de tennis, l'y rejoint, ensemble, ils ouvrent une boutique à Cleveland, au fin fond de l'Ohio. En 2005, Fred décroche sa carte verte, la nationalité américaine, pour lui et sa compagne, à la loterie annuelle ! Les affaires, elles, ont été moins bonnes que prévu, à cause d'un euro trop fort qui pénalise le commerce avec la France. Le couple jette l'éponge mais ne baisse pas les bras. Fred revient à ses premières amours et travaille avec l'ancien champion Tarik Benhabiles, qui vient de monter une académie près de Fort Lauderdale. Lucile est embauchée par Yves Saint-Laurent Beauté à Miami. Et du coup, a accès à la mutuelle santé de l'entreprise, ce qui n'est pas rien aux Etats-Unis : au printemps 2005, Lucile avait

du rentrer en France pour donner naissance à son petit Elliott. "Ici, un accouchement sans complication coûte 10 000 \$. Et dès que vous avez le moindre problème, ça peut aller jusqu'à 50 000 \$".

France Info, 4/05/08

**► "Au bord de l'explosion"**

Pour Alain Guillemet, surveillant pénitentiaire et secrétaire local de l'Ufap-Unsa, la surpopulation atteint un niveau "catastrophique" à la prison de Gradignan : "Nous sommes à 855 détenus pour 411 places, soit un taux d'occupation de 220%. Du jamais vu". Cette surcharge, qui génère une insécurité due à la fois au fait d'un déficit de places construites dans les années 1990, et au fait que les peines substitutives à l'emprisonnement sont trop peu appliquées. "Tous les établissements de la région sont saturés et l'ouverture du nouveau centre pénitentiaire de Mont de Marsan, début 2009, ne résoudra pas le problème. Avec ses 600 places, la bouffée d'oxygène durera à peine quelques mois. Aujourd'hui, on compte 62 000 détenus en France et le gouvernement table sur 80 000 en 2017".

20 Minutes, 29/03/08

**► La forêt empiétée**

870 hectares : c'est la surface qui sortirait chaque année de la fonction forestière sur la zone couverte par la SAFER Aquitaine-Atlantique. Soit 1 ha sur 10 des surfaces vendues, destinées à l'exploitation agricole pour 220 ha, au loisir (chasse, pêche...) pour 250 ha, et surtout à la construction (bâtiments, routes...) pour 400 ha. Un constat qui intervient alors que le problème des ressources disponibles en matière foncière va se poser. Sont évoqués en parallèle les 7 millions de friches boisées au niveau du pays, et le massif des Landes, avec son "équilibre quasi-parfait entre nature et exploitation par l'homme" pour regretter que la pression soit toujours sur les mêmes zones. "L'essentiel de l'Aquitaine est dans cette situation" parce que "tout le développement de la côte ne se fait que vers l'intérieur, vers le massif, puisque le littoral est très protégé".

Echos judiciaires, 6/05/08

**BRUCH** 35, Route de la Parcelle - 40100 DAX  
 Tél. 05 58 74 12 31  
**DAX RÉCUPÉRATION**  
**Récupération Fer & Métaux • Démolition métallique**  
**Location de benne**  
**Récupération VHU agréé**  
 (Véhicule Hors d'Usage - VL ou PL)  
**Enlèvement à domicile sur rendez-vous**  
 Particuliers, concessions, garagistes, carrossiers, casse-auto



►►► avez jusqu'au 30 mai pour renvoyer votre déclaration papier pré-remplie au centre des impôts (6 av. de Dagas). Pour  
 ►►► **Grande Journée de collecte de sang** : Samedi 5 juillet, de 8h à 18h30, place de la mairie / Organi-

( Brèves )

## Handilandes 2008

du 4 au 8 juin

700 sportifs déficients intellectuels, moteurs, visuels et auditifs, de tous âges sont attendus à Soustons, Vieux Boucau et Mont de Marsan pour les journées Handilandes 2008. Créé en 1992 par le Département, ce rendez-vous a pour but de faire partager au grand public les problèmes liés au handicap, et les réussites des prises en charge. Si la côte landaise accueillera des activités ludiques sur la plage (voile, canoë, cerf-volant, surf...), c'est à Mont de Marsan que se dérouleront les temps forts de l'événement : colloque sur "la bienveillance, la bienveillance et le bien être des personnes handicapées en institution" (jeudi 5 juin 9h/13h salle Lamarque Cando) et week-end découverte les 6 et 7 juin associant activités festives, activités de découverte (skateboard, pelote, cirque), d'initiation (athlétisme, judo, tir à l'arc, escrime, handball, mini tennis, boccia, escalade, activités aquatiques) et compétitions sportives (escalade, tournoi de tennis adapté, rencontre de Boccia handisport, coupes d'Aquitaine de basket adapté et de foot à 7, tournois de rugby adapté, de rugby fauteuil, de foot à 5).

Rens. 05 58 05 40 40 (service sport & Intégration)

## Echanges

Les jeunes montois confrontés au haka



Venus passer 2 jours à Mont de Marsan après un périple en Europe, les jeunes rugbyymen néo-zélandais du collège John McGlashan (province d'Otago) ont eu fort à faire pour contenir une équipe du Stade montois composée de cadets et de juniors Crabos, malgré le célèbre Kapa o pango, le fameux haka inauguré un jour d'août 2005 contre les Springboks. Hébergés

chez leurs futurs adversaires, ces baby-blacks ont rapidement été distancés, sans jamais céder, par leurs hôtes montois, pour lesquels cette rencontre confraternelle remportée 38 à 5 fut un bon entraînement avant un 8<sup>e</sup> de finale autrement plus relevé, mais également gagné par les Montois devant Montpellier.

## Drop de béton

Avec le rugby, apprendre des règles

"Le rugby est un jeu, le jeu un plaisir". C'est par des mots simples et une approche ludique du rugby que des éducateurs spécialisés (animateurs de quartier, du service des sports et du centre de loisirs) se servent de l'ovale pour transmettre des règles de vie commune (respect de soi, de l'arbitre, de l'adversaire, ponctualité etc.) aux gamins montois qui le souhaitent, de différents quartiers. Parc Lacaze tous les mercredis de 14h à 16h30 jusqu'au 25/06 / terrain du Beillet le samedi 17 à 10h / terrain du Pégly le 25/05 à 10h / Jardins familiaux le 31/05 / Parc Lacaze le 22/06). Déjà un succès l'an passé, cette manifestation se clôturera le 28/06 à Agen par un tournoi Aquitaine.

## Le pass...sport montois

► Pass...sport été 10/16 ans

Activité à la carte : en fonction du programme proposé, l'enfant compose son propre planning en choisissant les dates et activités souhaitées. Stages mono activité (la même activité est pratiquée durant la semaine sur la 1/2 journée) ou multisports (sur la journée, dont 2 journées mer, surf et sauvetage côtier). Sortie mer à la journée (surf / sauvetage côtier). Brochure complète disponible en juin

► Pass...sport Evasion 12/16 ans

Séjour mer d'une semaine à dominante surf, sauvetage côtier, catamaran, équitation... Pension complète au Centre Nautique de Soustons, du 30/06 au 4/07, du 7/07 au 11/07. Clôture des inscriptions le 6/06.

► Adult'sport

Sortie pédestre de plaine à moyenne montagne, organisées 1 à 2 fois par mois, 18 et 23/06.

Rens. & tarifs : service des sports 05.58.85.85.90 / sports@montdemarsan.fr

# Quand les filles s'en mêlent !

Charmantes... et vice-championnes scolaires de rugby.

Elles sont 15, ont entre 14 et 19 ans, et se retrouvent chaque jeudi pour prouver que le rugby se conjugue aussi au féminin. Avec leur coach passionné Roland Sonnes, professeur de sport



du lycée Cassaigne, elles se sont entraînées depuis septembre "pour la convivialité, l'esprit d'équipe et la solidarité". Et accessoirement pour gagner... ce qu'elles ont su faire jusqu'à se hisser en finale UGSEL (Union générale et sportive de l'enseignement libre) ! Elles ont certes échoué sur la dernière marche du podium mais peuvent être fières d'être arrivées jusque là ! Loin des clichés véhiculés par le secteur professionnel, la pratique du rugby en milieu scolaire, à sept sur un demi-terrain, se caractérise par l'apprentissage de valeurs éducatives portée par un

jeu aéré fait de passes simples, redoublées, croisées, dans lequel l'élève prend plaisir à tenter de percer la ligne adverse par la ruse, la vitesse, la feinte de corps ou le surnombre. Le jeu au pied est banni, celui au sol limité et les mêlées purement symboliques. Les rencontres sont courtes et se déroulent en tournois, ce qui permet de relativiser la défaite comme la victoire car le gain du tournoi se fait sur plusieurs matches. Bonne nouvelle pour les clubs avoisinants (Herm, Lons, Aire sur l'Adour...), quatre de ces jeunes filles ont décidé d'y continuer l'aventure !

## Pas réservé aux hommes

Les premières équipes de rugby féminin ont été créées en France par des jeunes lycéennes ou universitaires, en 1965. Depuis quelques années, le rugby féminin progresse et, bien que non médiatisé, les licences sportives se multiplient à tout âge. Alors qu'en 1989, le rugby féminin comptait environ 500 licenciées réparties dans 20 clubs, on recense aujourd'hui plus de 5 800 joueuses réparties dans plus de 150 équipes ou clubs dans toute la France.



**SOCIÉTÉ NOUVELLE**  
**P.P.M.**

PEINTURE - PAPIERS PEINTS - MOQUETTES - TISSUS - VOILAGE - CONFECTIONS & RÉFECTIONS FAUTEUILS

**1646, avenue du maréchal Juin - 40000 MONT-DE-MARSAN**  
**Tél. 05 58 75 90 66**  
Fax 05 58 46 12 97

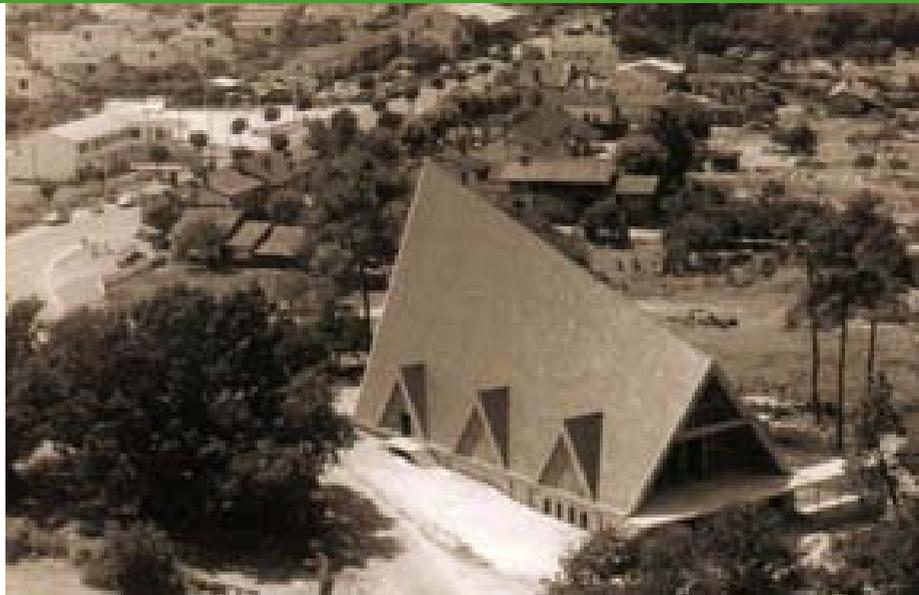
PUBLICITÉ

les déclarations par internet, vous avez jusqu'au 24 juin minuit. Un mini-site à été créé : static.impots.gouv.fr/minisite/accueil2.htm sée par l'Établissement français du sang et l'association des donneurs de sang bénévoles de l'agglomération montoise ▶▶▶

(Il y a 80 ans... )

**L'Aéro-club des Landes prenait son envol**

Inauguré le 5 janvier 1928 par son président-fondateur Henri Farbos (industriel montois de produits résineux), l'Aéro-club des Landes confirme l'embellie de l'aviation montoise entre les années 1911 (premier meeting aérien) et 1940 (occupation de la base aéronautique par les Allemands). C'est à cette époque que vinrent, pour des formations ou des démonstrations aériennes, des pilotes célèbres comme Vinchon, Châteaubrun, Assolant, Lotti, Lefèvre... ou encore quelques pionnières de l'aéronautique comme Adrienne Bolland, Hélène Boucher, Maryse Hils et Andrée Dupeyron. Dès 1934, les avions ne se posent plus sur l'hippodrome car un vrai aérodrome est construit. Après la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale, la BA 118 est créée sur les ruines des infrastructures de la Luftwaffe allemande qui avait notamment construit une piste en béton.



## Bergerie classée pour brebis égarées

Pour assurer sa conservation et en reconnaissance de sa qualité architecturale, l'église Saint-Vincent vient de rentrer dans la liste des bâtiments protégés de France.

Les bergeries ont longtemps été un élément essentiel du système agro-pastoral landais. Avec son toit à fortes pentes et une charpente descendant au plus bas, l'architecture de l'église Saint-Vincent-de-Paul plus communément appelée la "bergerie" rend hommage à ces constructions typiques des Landes. Depuis le 27 novembre 2007 cette inédite "église-bergerie" est inscrite comme monument historique par arrêté du préfet de région.

En France, le classement (niveau le plus élevé) ou l'inscription comme monument historique est une servitude d'utilité publique créée en 1837 visant à protéger un édifice remarquable de par son histoire ou son architecture.

Ainsi, si l'église Saint-Vincent-de-Paul rend hommage au passé, elle est aussi et surtout représentative de l'architecture de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Longue de 36 m, large de 16 m, d'une hauteur comprise entre 10,5 m et 21,5 m pour une contenance de 600 à 700 personnes, l'église est édifée entre septembre 1960 et septembre 1963 à une époque où la population croît fortement à Mont de Marsan. Les architectes montois, Michel et Pierre Dépruneaux, choisissent d'employer le béton et le bois alors que le maître verrier d'Albi, R. Clercq-Ro-

ques, créé des vitraux en béton et dalles de verre. Le campanile à deux cloches (clocher-tour détaché d'une église), lui aussi en béton, n'est construit que plus tard, en 1978. L'emploi de matériaux peu onéreux mais utilisés de manière parfaitement équilibrée ainsi que son implantation dans un quartier populaire de Castors font de l'église Saint-Vincent-de-Paul un bâtiment particulièrement remarquable correspondant bien aux préoccupations de son époque.

Désormais, grâce à son inscription, l'église pourra recevoir des aides de l'Etat et des collectivités pour ses restaurations. Jusqu'ici seule l'association diocésaine d'Aire et de Dax en assurait l'entretien en tant que propriétaire. Contrairement aux autres églises montoises, la "bergerie" n'est pas la propriété de la ville car elle a été construite après 1905, date à laquelle les édifices de cultes sont passés propriétés des communes.

Enfin, tout paysage ou édifice situé dans un rayon de 500 m est maintenant soumis à des réglementations spécifiques en cas de modification. Toute construction, restauration, destruction projetée dans ce rayon doit obtenir l'accord préalable de l'Architecte des Bâtiments de France.

PUBLICITÉ

S.A.R.L.  
**HIGOA et SAINT-JEAN**

*Menuiserie Bois PVC Alu*  
*Cuisine sur mesures*

Zone Artisanale  
40090 CAMPAGNE

Tél. 05 58 44 19 30 - Fax 05 58 44 12 99

PUBLICITÉ

**LES CASTORS LANDAIS**

6 place Saint-Roch  
MONT-DE-MARSAN  
☎ 05 58 75 05 85

50 ans d'activité  
Construction de maisons familiales

**LES MEILLEURS PRIX TOUT COMPRIS**

PUBLICITÉ

**Castay**  
imprimerie

technique : pao@imprimerie-castay.fr  
administratif : imprimerie.castay@wanadoo.fr

ZI route de Bordeaux  
40000 aire sur l'adour  
Tél. 05 58 71 88 42 - Fax 05 58 71 87 58

13 boulevard Jean Lacoste  
40000 mont de marsan  
Tél. 05 58 75 22 22 - Fax 05 58 06 06 12

**Télex** >>> **Dépan'vet** la solution vestiaire pour 3 € maxi : Vente de vestiaire, ouverte à tous, de 0,20 € à 3 €, tous les mardis d'été : Jeudi 17 juillet, toute la journée dans les rues de la ville / Organisée par l'UCAM, rens. : 05 58 06 99 45 >>>

( Brèves )

**La cuisine fait la fête !****Les 22 et 23 mai**

Plusieurs établissements montois participent à cette manifestation ayant vocation à attirer une plus grande clientèle dans les restaurants. D'où l'idée de proposer à des prix compétitifs des menus spécifiques où des plats de haute gastronomie sont souvent présents. En résumé, des grands menus à petits prix, les restaurateurs mettent leur plus belle toque pour une belle promotion de leur profession !

Liste des participants est disponible à l'OT, rens. 05 58 05 87 37

**Prime exceptionnelle****Aux enfants de demandeurs d'emploi ou bénéficiaire du RMI**

Le Conseil général des Landes accorde une prime aux familles domiciliées à Mont de Marsan et dont l'un des parents au moins est inscrit comme demandeur d'emploi (ou bénéficiaire du RMI) au cours de l'année 2007. Le montant de la prime est fonction du montant des ressources. Où et quand vous inscrire ? Au CCAS, 375 av. de Nonères jusqu'au 15 novembre, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 11h et de 14h à 16h.

Les conditions à remplir et les pièces à fournir sont disponibles sur place ou par téléphone au 05 58 46 64 40.

**Contrôle technique****Ce qui a changé**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, certains défauts relevés lors du contrôle technique d'un véhicule, qui ne relevaient que d'une observation font désormais l'objet d'une contre-visite. L'une des nouveautés porte notamment sur les amortisseurs. Vient ensuite se rajouter le réservoir de liquide de frein, la pédale de frein, la direction, les projecteurs, l'indice de charge du pneumatique. De plus, ces nouvelles normes ayant entraîné des investissements supplémentaires en matériels, le prix d'une visite a augmenté de 10 à 20 %.

Automobile club, tél. : 05 58 75 03 24

**Base de loisirs****Derniers aménagements effectués pour le rush de l'été**

Après un début de printemps morose et de trop longues semaines de grisaille, enfin le baromètre semble être revenu à de meilleures dispositions. Une amélioration qui invite les montois et les gens aux environs à troquer cirés, bottes en caoutchouc et parapluie contre maillots de bain, chapeau et crème solaire et à se diriger tout droit vers la plage de Menasse. La surveillance de la zone de baignade sera assurée par une douzaine de maîtres-nageurs sauveteurs qui se relaieront du 15 juin au 7 septembre, du lundi au vendredi de 11h à 19h et samedi, dimanche et jours fériés de 11h à 20h.

Les lignes de bus spécifiques desservant le site seront reconduites tous les jours y compris les jours fériés.

**Centres de loisirs****Maison Lacaze (3/5 ans) Nahuques (6/15 ans)**

Du 9 juillet au 29 août. (inscr. avant le 30 juin) ou les mardis de 12h à 18h30, Château de Nahuques & mercredis de 7h30 à 13h30, Maison Lacaze. Tarifs : de 3,45 € à 8,95 €

**Séjour 7/12 ans, Château de Libarrenx**

(Pyrénées atlantiques) Du lundi 21 au lundi 28 juillet (inscr. avant le 20 juin) Canoë, spéléologie, accrobranches, randonnée, découverte culture et traditions locales...

Rens. et inscriptions : 05 58 75 46 96 (Nahuques)  
ou 05 58 05 98 70 (Lacaze)



## Carnaval et printemps tardifs mais bien là

Les défilés, les déguisements et les confettis ont fait oublier l'espace d'une journée un printemps en retard !

**D**e nombreux groupes musicaux et bandas ont répondu présents : l'Orchestre montois, les cumbancheros, la Pacharana, le groupe de percussions du Peyrouat, les amis d'Outre-mer... Les huit grosses têtes, accompagnées par six autres "mini" grosses têtes portées par des enfants, ont eu le succès escompté. Les quatre chars, soigneusement préparés par les bénévoles quelque peu déjantés de l'Amicale de quartier, ont eux aussi été très appréciés, particulièrement celui du "Cirque en folie" où un dompteur démoniaque prend un certain plaisir à chahuter

des lions de toutes les couleurs ! Le canon à confettis et les structures gonflables ont fait sensation de même que les goûters offerts par l'Office de tourisme et plusieurs boulangers pâtisseries montois à tous les enfants déguisés. Le géant San-Pansar, incarnation joyeuse de la désobéissance, qui revient chaque année semer le trouble dans les rues montoises, a mal fini la journée comme d'habitude : il a été brûlé sur la place publique à la suite d'un jugement plus qu'hâtif prononcé par le clown Zigo en personne ! Ce qui ne l'empêchera pas de revenir l'année prochaine !

dis de 10h à 12h, à la maison des associations Joëlle-Vincens, quartier Bosquet / Rens. : AFIM 05 58 75 00 35 >>> **Grande braderie**  
**L'action catholique des enfants fête ses 70 ans** le 15 juin / Rendez-vous à Meilhan. Rens. 05 58 75 79 19 ou 05 58 78 82 98 >>>>

# Flamenco en

**PUBLICITE**

OUVERT  
Tous Jours / de  
10h00 à 20h00  
Mont de Marsan

Passion Fleur, c'est 2 magasins...

Passion Fleur  
187, av. Maréchal Juin  
Tél. 05 58 45 31 32  
espace vente de produits.

Passion Fleur  
Rue du point de vue (à côté)  
Tél. 05 58 45 31 32  
espace vente de produits.

Mont de Marsan

**PUBLICITE**

JAMBON-007

Buffets  
Tapas  
Paella  
Mechoui  
Porcelets farcis

Jambon007.com

Visitez notre site internet et calculez en direct vos devis

Charcuterie LARTIGAU 7 Place Saint-Roch  
40000 MONT-DE-MARSAN Tél. : 05.58.45.02.02

**PUBLICITE**

Distinction Développement Durable

MAISADOUR



Une ambitieuse programmation digne des 20 ans du festival associée à la volonté de rassembler les Montois au cœur des réjouissances.

Quand les premières grandes chaleurs envahissent Mont de Marsan, les frontières des terres flamencas s'élargissent une semaine durant pour intégrer les Landes en Andalousie. Voilà vingt ans que cela dure, que la cité gasconne se donne corps et âme à l'Arte Flamenco. Manquait d'une certaine façon un feu de joie au centre de la scène-ville. Avec son redéploiement progressif dans le cœur de ville, ce rendez-vous mondial des artistes flamencos, amateurs et néophytes, est en mesure de retrouver aussi peu à peu le cœur de tous les Montois.

#### Arte Flamenco au cœur de la ville

Il y avait déjà la bodega où, tous les soirs, des groupes franco-andalous se produisent gratuitement ; cette année, Manolo Fernandez, Vaiven, Amapola, Chispa flamenca et la Cie Temperamento andaluz se succéderont pour nourrir les nuits de la place de la mairie.

Il y a ensuite ces spectacles de rue très appréciés l'an passé, cette année multipliés. "Gabal - Dona & Guasa", fusion entre un flamenco populaire et la musique électronique de Dj. Guasan et "Del primer paso" (avec la danseuse Rosario Toledo et le chanteur David Palomar, se partageront les scènes improvisées de la place Saint-Roch et de l'esplanade du Midou les 7, 8, 9 et 10

juillet à 18h45.

Autres nouveautés pour cette 20<sup>ème</sup> édition allant dans le sens d'une plus grande proximité d'Arte Flamenco avec les Montois et les festivaliers, la création d'un Village du festival esplanade du Midou. Y seront regroupés des services autrefois éparpillés : billetterie, boutique du festival (affiches, DVD, livres, accessoires, vêtements etc.), plateau quotidien et en direct de France Bleu Gascogne, etc. Dans le même sens, l'exposition rétrospective (photos des meilleurs moments des 20 ans d'Arte Flamenco) sera proposée pendant un mois par le Musée Despiau-Wlérick, donc directement accessible depuis le Village.

#### Le Café Cantante, poumon du festival

Et puis, il y a le Café Cantante, cœur du festival, dans un marché couvert aménagé pour l'occasion en tablao, devient LE rendez-vous du festival avec désormais trois soirées programmées.

Très attendue, Rosario Toledo s'est fait un nom dans le monde de la chorégraphie flamenco, notamment en incarnant Alice dans la version flamenca du conte de Lewis Carroll. Pour le spectacle "Los aires de Cádiz", les guitares de Daniel Mendez et de Ricardo Rivera accompagneront ses élans, ses respirations et ses inspirations dans un spectacle de danse pour lequel est annoncé "une sur-

# cœur de ville

◀ *Le marché couvert et la place St-Roch, poumons d'Arte Flamenco version 20<sup>ème</sup>.*

✕ **Regards Croisés**  
**Livre de Serge Airoidi & Juan José Téllez Rubio, richement illustré de photos, qui retrace les 20 ans d'ambiance Arte Flamenco à Mont de Marsan.**

▼ *Une des curiosités 2008 : fusion dans la rue entre flamenco et musique électronique..*

prenante mise en scène" (mardi 8, 19h30). Dans la foulée, "La Susi", grande dame du chant flamenco, mettra son expérience et la puissance de sa voix au service d'un Récital flamboyant (21h).

Les deux soirées suivantes du Café Cantante seront déclinées sous le même schéma de deux concerts. Celle du mercredi 9 juillet sera lancée par un duo de guitaristes sévillans, Niño de Pura et Manolo Franco (19h), deux surdoués dont on écrit "l'harmonie de l'un ne s'ajoute pas à l'harmonie de l'autre : il s'agit d'une seule et même harmonie". A 21h, ils laisseront une place chauffée à blanc pour la Compagnie Juan de Juan, portée par ce jeune danseur de 28 ans déjà acclamé à New York, Paris, Londres, Athènes, Le Caire ou Tokyo. Juan de Juan sera accompagné de cantes, de guitares et d'un violon, avec la complicité de la bailaora Carmen Lozano et de percussions. Et que dire du 10 juillet, marqué par une sé-

rie de voyages au cœur du flamenco. Cante et baile avec guitares et palmas à 19h30 pour un spectacle créé en 2006 par Andrés Peña et Pilar Ogalla et qui depuis a été salué au théâtre Alameda de Séville (dans le cadre de la biennale 2006) puis en Finlande, au Luxembourg, à Rome, à Los Angeles. A 21h, final grandiose avec José de la Tomasa et El Lebrijano, "Las voces de la experiencia", mano a mano, deux voix prodigieuses, deux générations si proches dans l'expression du chant populaire, s'exprimeront de concert sur la scène du Café Cantante. Ou, pour ceux et celles qui n'auront pas trouvé de place, via la Video-Cantante installée devant le marché couvert.

*Stages, conférences, scène ouverte du caféMusic' et exposition permettront à tous de profiter à sa manière de cette semaine andalouse. Programme complet disponible à l'Office de tourisme ou sur [www.cg40.fr](http://www.cg40.fr)*

## Les rendez-vous à François-Mitterrand

**La compagnie Eva Yerbabuena présente "A cuatro voces"**. Eva Yerbabuena s'est imposée comme chorégraphe et directrice de compagnie. On ne compte plus ses tournées dans les meilleurs théâtres d'Espagne et du monde. L'étoile du Baile sera l'interprète, avec d'autres artistes, de quatre grands poètes du flamenco aux destins tragiques, dont Federico Garcia Lorca.

**Lundi 7 juillet à l'Espace Mitterrand**

**De la Mar al Fuego, de la mer de Cadix au feu de Séville.** Spectacle inédit coproduit par le festival Arte flamenco montois, la Diputación provincial de Sevilla et la Biennale de Séville. Il rappelle en cinq tableaux l'histoire et les lieux de naissance du flamenco le long d'une route reliant Cadix à Jerez, Lebrija, Utrera et Séville. Une œuvre qui rassemblera plus de 30 artistes représentatifs de chaque localité et qui sera donnée en avant-première à Mont de Marsan avant la Biennale de Séville le 5 octobre prochain.

**Vendredi 11 juillet à l'Espace Mitterrand**

**Nano de Jerez et "Maestros" pour la soirée de clôture.** Expression du flamenco festif servi par une voix et un tempérament d'un côté avec Nano de Jerez et rencontre de styles, de parcours personnels et professionnels avec des maîtres qui se consacrent à l'enseignement et à la transmission des valeurs de l'art flamenco de l'autre !

**Samedi 12 juillet au Hall de Nahuques**



18h : match de basket au stade de l'argenté - 5 € / 20h30 : repas + concert avec Nico Wayne Toussaint à l'Auberge Landaise / 28 € adultes et du Mont / Quartier du Pouy, St-Pierre du Mont >>> **Fête de l'Amicale laïque** : Samedi 14 juin : Auberge landaise, rens. 05 58 06 89 21 ▶▶▶



( Concerts )

## ◀ Un côté rock, un côté fanfare

Ça donne le groupe **Precious Sunday Club**

Après 10 mois de répétitions intensives dans les murs du café 'Music', cet ensemble de 11 musiciens landais (cuivres, banjo, chant, guitares, section rythmique) est prêt à vous transformer en bête du rock'n'roll à grands coups de rythmes endiablés. Ce collectif "fanfaronesque" mené par Daniel Jamet, ancien guitariste de la Mano Negra, aidé pas des arrangeurs de talent : Louis-Paul Juan le savant fou et Cyril Laporte le sage du jazz, s'amuse à juxtaposer l'univers des fanfares jazz à l'arrivée du rock dans les années 50. Ils vous dévoileront un répertoire hybride où les musiciens seront acteurs et la musique travestie, tout cela dans une ambiance de cabaret clownesque et déjanté ! En avril dernier, le club des 11 et leurs mentors se sont enfermés au studio du Manoir à Léon pour enregistrer "Precious" avec comme maître d'œuvre aux manettes Michel Coustillas ! Vous découvrirez en avant-première le spectacle intégral le 21 juin lors de la fête de la musique.

Une tournée régionale a ensuite été programmée pour prêcher la bonne parole. "Precious Sunday Club" sera sur la route ! Alors si vous tentez de fuir la monotonie ambiante, ou si vous étiez jusqu'à présent en hibernation, vous saurez certainement ce qu'il vous reste à faire...

**Affaire à suivre sur le territoire aquitain :**

- 21/06 > Mt-de-Marsan, fête de la musique, parking de la Midouze
- 18/07 > Biscarrosse plage (40), festival "la rue des étoiles"
- 19/07 > Tarnos (40), festival "les Océaniques"
- 20/07 > Mt-de-Marsan, fête de la Madeleine, bodéga caféMusic'
- 14/09 > Sadirac (33), festival "Ouvre la voix"

*Formation soutenue par le caféMusic' avec l'aide du Conseil général et du Conservatoire des Landes*

( Musique )

## ▼ A propos d'animaux

Le 16 février à l'**Espace François-Mitterrand**, le Conservatoire des Landes présentait ce conte musical de Sally Gallet, composé d'un chœur de plus de 300 élèves de cycle 1 et de l'orchestre des élèves et des professeurs. En 1<sup>re</sup> partie était interprété "Le Carnaval des Animaux" de Saint-Saëns par l'Ensemble Instrumental des Landes composé des professeurs du conservatoire. Ce spectacle, donné au profit de l'UNICEF, et applaudi par un public nombreux, plus de 1000 personnes, a remporté un vif succès.



( Expositions )

### El Arte del Toreo

Expo organisée par la pena **El Quite**

5 artistes, reconnus ou en devenir, tous inspirés par l'univers artistique de la tauromachie ou du flamenco.

À découvrir sans tarder les œuvres de Lopez Canito, peintre taurin espagnol auteur de près de 400 affiches espagnoles, vénézuéliennes et mexicaines, Isabelle Husson, peintre très connue dans le Sud-Ouest auteur de toiles d'une grande sensibilité, Serge Lafourcade, photographe et auteur de l'affiche de la Madeleine 2006, Bruno Bertoli, artiste gersois, sculpteur de luminaires et Yannick Grillon, très connu des Montois pour avoir illustré les murs du marché couvert à Saint-Roch et qui est le créateur de l'affiche de la Madeleine 2008.

*Jusqu'au 28 mai à la Minoterie*

### Le musée à l'heure espagnole

Du 7 au 28 juillet

Pour célébrer les 20 ans du festival flamenco, le musée Despiau-Wlérick accueille une rétrospective photographique des meilleurs moments.

Après la Biennale de Séville, vitrine mondiale de l'art flamenco, cette exposition est présentée à Mont de Marsan. La galerie des expositions temporaires abritera les photos de grands noms du flamenco : Cristina Hoyos, Pepa de Benito, Diego El Cigala, Paco de Lucía, Camarón de la Isla, Rafael de Utrera, José Valencia, Eva Yerbabuena, Sara Baras, Diego Amador qui se sont produits sur la scène montoise pendant deux décennies.

Cette exposition est aussi l'occasion de voir rassembler le travail de photographes comme Pascal Bats, Jean-Louis Duzert, Klaus Handner, Bernard Hiribarren, Serge Lafourcade, Daniel du Sabla, Marie-Béatrice Seillant, Jean-Marie Tinarrage, Sébastien Zambon, fidèles regards du festival.

*Galerie des expositions temporaires, entrée libre*

( Lecture )

### Les croqueurs d'histoires

**Sensibiliser et éveiller le petit enfant à la lecture :** voilà ce que vous propose, sous forme de séances animées, deux bibliothécaires le vendredi 6/06 à 10h30. Elles feront voyager les petits lecteurs entre musiques, histoires, comptines et proposeront une sélection de livres. Les inscriptions sont ouvertes 15 jours avant la date prévue. Les futurs croqueurs de livres, dès 10 mois et jusqu'à 3 ans, devront obligatoirement être sous la responsabilité d'un adulte.

**Et aussi ...** les Editions Autrement Jeunesse s'exposent à la BiblioJeunesse du 1<sup>er</sup> au 12 juillet. Pour le plaisir des yeux, l'exposition conçue par la Galerie l'Art à la Page et proposée par la Médiathèque départementale (Conseil général des Landes) nous ouvrent les univers colorés de différents illustrateurs, dont Olivier Charpentier, Bruno Gibert, Florence Koenig ...

*BiblioJeunesse - 15 rue Lacataye, inscr. au 05 58 06 48 19*



►►► **Fêtes patronales de Saint-Pierre du Mont :** Les 20, 21 et 22 juin : organisé par le Comité des Fêtes, rens. : 05 58 les différents aspects de la sculpture de l'entre-deux-guerres, de manière ludique et intelligente ►►► **lades Sculptées :** Les

# L'agenda Culture

-  Théâtre
-  Musique
-  Danse
-  Exposition
-  Conférence
-  Cinéma
-  & aussi ...

**Du 15 au 30 mai**

**Marie-Christine Angot**   
Tableaux aux crayons de couleur *Minoterie*

**Du 17 au 28 mai**

**El arte del toreo**   
José Lopez Canito, Isabelle Husson, Serge Lafourcade, Bruno Bertoli et Yannick Grillon *Minoterie*

**Mardi 20 mai**

**Un honnête commerçant**   
de Philippe Blasband (France 2005)  
*Forum de St-Pierre du Mont, 20h15*

**Mercredi 21 mai**

**Concert jazz session**   
*Cercle des Citoyens, 21h30*

**Jeudi 22 mai**

**Soirées poésie Paul Eluard**   
*bat J. Vincens, 20h30,*

**Samedi 24 mai**

**Scène Ouverte**   
avec Burnhead et Lazare (Rock)  
*caféMusic', 21h*

**Scène ouverte théâtre, chansons...**  
*Forum de St-Pierre du Mont, 20h30*

**Du 28 avril au 31 mai**

**Francette Berger-Cardi**   
Huiles et aquarelles  
*L'atelier du Cadre*

**Du 29 mai au 15 juin**

**Peintures de l'Atelier 3° couche**   
*Minoterie*

**Jusqu'au 30 mai**

**Caricatures Algériennes** par Ali Dilem   
*Cercle des Citoyens*

**Samedi 31 mai**

**Spectacle de l'ASPTT**   
section danse suivi d'une soirée dansante (rock, salsa, danse de salon ...) avec l'imitateur et transformiste Yvonnick et les magiciens Stéphane Poirout et Noëlle Rousseau  
*Salle des fêtes de Campagne, 21h, 10 / 05 58 06 05 04*

**Gala de danse** par Véronique Falet,  
*Théâtre municipal, 21h*

**Du 1<sup>er</sup> au 14 juin**

**Olirza et Adrian Snaimuh Vink,**   
œuvres picturales modernes photographique  
*Minoterie*

**Du 2 au 28 juin**

**Bernard Gaubert** Acryliques   
*L'atelier du Cadre*

**Mardi 3 juin**

**Flexible Hop Hop**   
d'Emmanuel Darley Comédie dramatique  
*Théâtre municipal, 20h30*

**In the mood for love**   
de Wong Kar Wai (Honk-Kong 2000)  
*Forum de St Pierre du Mont, 20h15*

**Jeudi 5 juin**

**Audition publique** piano & saxophone   
*Auditorium de l'école de musique, 18h30,*

**Visite commentée :**   
de l'ombre à la lumière  
*Musée Despiau-Wlérick, 15h*

**Du 6 au 11 juin**

**Opérations extérieures en exposition**   
par l'Union Nationale des Combattants  
*Minoterie, 10h-18h*

**Samedi 7 juin**

**Concert des orchestres à cordes**   
1<sup>er</sup> cycle du département  
*Auditorium de l'école de musique, 16h*

**Brassens et autres** par D. l'Ariégeois   
*Cercle des Citoyens, 21h30,*

**Atelier théâtre jeunes**   
de l'Amicale laïque  
*Théâtre municipal, 20h30 / 05 58 06 89 21*

**Dimanche 8 juin**

**Récital d'orgue** par M-B. Dufourcet   
*Église de Saint-Pierre du Mont, 17h, de 5 à 15 €(gratuit - de 12 ans) / 05 58 06 04 12*

**Lundi 9 juin**

**Audition publique** classe de violon   
*Auditorium de l'école de musique, 18h30,*

**Mardi 10 juin**

**La fin du loup** Ph. Lipchitz & D. Chanfrau   
**Ma famille** C. Liscano   
*Théâtre de feu, 19h30, 3 à 5 € / 05 58 75 74 83*

**Jeudi 12 juin**

**Belle J-G Nordman**   
**L'été mangeur d'étoiles** F. Du Chaxel  
*Théâtre de feu, 19h30, 3 à 5 € / 05 58 75 74 83*

**Ouzbekistan,** de Reine-Marie Micossi   
*Forum Saint-Pierre du Mont, 20h30*

**Vendredi 13 juin**

**Audition publique** percussions   
*Auditorium de l'école de musique, 18h30*

**Puzzle** de Christian Caro   
**Funérailles d'hiver** d'Hanoch Levin  
*Théâtre de feu, 19h30, 3 à 5 € / 05 58 75 74 83*

**Atelier théâtre de l'Hôpital Layné**   
*Forum de St-Pierre du Mont, 20h30 / 06 73 01 92 80*





**PLATS À EMPORTER**

**OUVERT 7J/7**

**MIDI ET SOIR**

**BUFFETS ASIATIQUES A VOLONTÉ\***

Un Concept simple, convivial et économique.

**Midi 12€**  
Les entrées, les plats, les desserts, les glaces, les sodas, café et thé.

**Soir et Dimanche 19€** (le jour fermé)  
Plus de choix d'entrées, plus de diversité des plats, desserts encore plus gourmands.

**Menu Enfant 5 à 12€** (selon âge de l'enfant)

**ANGLET**  
44 rue Aristide LAPORTE  
91000 ANGLET  
Tél. 05 59 42 05 63

**MONT DE MARSAN**  
155 av. du Maréchal JUAN  
Place St Macou et BUS  
40000 MONT DE MARSAN  
Tél. 05 58 06 49 49

**BORDEAUX-PESSAC**  
L. av. Antoine BECCOUREL  
Marché Ligne de Quatre la Pêche  
33000 PESSAC  
Tél. 05 56 07 35 35

PUBLICITE

46 00 79 >>> **Un café au musée** : Les jeudis 5 et 12 juin de 12h30 à 13h30, moment convivial autour d'un café pour se familiariser avec dimanches 8 et 22 juin, 16h, visite-découverte des œuvres sculptées présentées dans les jardins autour du musée ou dans le centre-ville >>>



## Samedi 14 juin

**Concert musique de chambre**   
Auditorium de l'école de musique, 15h,

**Spectacle des ateliers enfants & ados**   
animés par Marie-Hélène Rousset  
Forum culture et loisirs St Pierre du Mont,  
20h30 / 06 77 64 60 58

**Marmaille en scène**   
La grande valse brillante D. Jansar  
Théâtre de feu, 19h30, 3 à 5 € / 05 58 75 74 83

## Dimanche 15 juin

**Funérailles d'hiver** d'Hanoch Levin   
Théâtre de feu, 19h30, 3 à 5 / 05 58 75 74 83

**Royal Academy of Dance,**   
Centre de danse Beliot-Foy  
Théâtre municipal, 15h30 / 05 58 85 24 34

## Lundi 16 juin

**Autour d'une œuvre :**   
« Orante » de C. Linossier  
Musée Dubalen, 16h

## Du 16 juin au 1<sup>er</sup> juillet

**Exposition Atelier de Créativité**   
Minoterie / 05 58 75 18 40

## Jusqu'au 16 juin

**De l'ombre à la lumière,**   
nouvelles acquisitions :  
sélection de 80 sculptures et dessins  
Musée Despiau-Wlérick,

## Mardi 17 juin

**Décoration et Haute-couture :**   
Armand-Albert Rateau pour J. Lanvin,  
un autre Art-déco par H. Guéné-Loyer,  
Musée Dubalen, 16h

**Mystic River** C. Eastwood (USA 2004)   
Forum de St-Pierre du Mont, 20h15

## Jeudi 19 juin

**Poésie Partagée**   
Soirées poésie de l'Amicale laïque  
bat Joëlle Vincens, 20h30 / 05 58 06 89 21

## Vendredi 20 juin

**Duo piano et violoncelle**   
du Conservatoire de Karlsruhe  
Auditorium de l'école de musique, 20h

**La Rock School en live !**   
Parking de la Midouze, 21h

**Saynètes d'après « Les Innocentines »**   
de René de Obaldia  
Forum St-Pierre du Mont, 20h30  
/ 06 77 64 60 58

## Jusqu'au 21 juin

**Hans Bouman :** Corps et esprit   
www.hansbouman.com  
Centre d'art contemporain

## Samedi 21 juin

**La fanfare rock mais pas que ...**   
Parking de la Midouze, 21h

**Fête de la musique**   
organisée par le service culturel municipal  
avec la participation de très nombreuses  
associations et groupes musicaux.  
Dans les rues du centre-ville / 05 58 05 87 57

**Fête de l'école de musique**   
de Saint-Pierre du Mont  
Église et esplanade de St-Pierre du Mont, 10h

## Samedi 28 juin

**L'Orient dans'e tous ses états,**   
spectacle de danse des élèves de l'école  
orientale Nadia Sément,  
Théâtre municipal, 20h30 / 06 22 78 05 43

## Dimanche 6 juillet

**Scènes ouvertes**   
pendant le festival flamenco  
cafeMusic', 19h30

## Jusqu'au 8 juillet

**Trésors d'archives**   
Exposition de documents originaux et  
d'objets conservés aux Archives départe-  
mentales.  
Lundi, mardi et jeudi 8h30-17h30, mercredi  
13h-17h30, vendredi 8h30 à 16h30.  
Archives départementales / 05 58 05 40 40

## Mardi 8 juillet

**Scènes ouvertes**   
pendant le festival flamenco  
cafeMusic', 19h30

## Vendredi 11 juillet

**Scènes ouvertes**   
pendant le festival flamenco  
cafeMusic', 23h

# L'agendaSport

## Tous les samedis

**Volley ball** / Stade Montois,  
Championnat Régional 2 Masculin  
Gymnase Lycée Wlérick / 20h30

## Samedi 24 mai

**Football** / Rassemblement de débutants  
Terrains Argenté & Sainte Anne / 14h

## Dimanche 25 mai

**Football** / Tournoi Poussins et Benjamins

## Samedi 31 Mai

**Rugby** / Stade Montois / Pau  
Championnat Pro D2  
Stade Guy Boniface

## Samedi 7 & Dimanche 8 juin

**Tennis de table** / Stade Montois  
Championnat de France Interclubs 2008,  
phase finale nationale  
Espace François Mitterrand

## Samedi 7 juin

**Athlétisme** / Stade Montois  
Championnats Départementaux Cadets  
Juniors Espoirs Seniors  
Stade Guy Boniface - Piste C. Besson / 15h  
à 19h30

## Dimanche 8 juin

**Cyclisme** / Stade Montois  
La Luis Ocaña : Epreuve cyclo sportive du tro-  
phée Label d'Or FFC ouverte à tous (licenciés  
et non licenciés sur présentation d'un certi-  
ficat médical). 3 circuits possibles 150, 100  
et 50 km.  
Stade Guy Boniface / 8h à 11h

**Golf** / Stade Montois : Le Trophée Séniors  
Saint Avit

## Samedi 21 juin

**Athlétisme** / Stade Montois  
2ème Journée Championnats Régionaux-  
Cadets Juniors, Espoirs Senior  
Stade Guy Boniface - Piste C. Besson / 11h

## Du 29 juin au 6 juillet

**Tennis** / 25 000 \$ de Mont-de-Marsan :  
60 d'ambassadrices du tennis international  
12<sup>e</sup> édition de l'Open Gaz de France  
La Hiroire / Stade Montois



## “ Une équipe au service des Montois ”

### Majorité municipale

#### Liste UnAutreMont2

Hervé Bayard, Bertrand Tortigue, Chantal Davidson, Chantal Lutz, Jean-Pierre Pinto, Eliane Darteyron, Edmond Hanna, Marie-Christine Bourdieu, Thierry Socodiabéhère, Chantal Couturier, Annie Hillcock, Jeanine Lamaison, Bernard Depons, Guilayne Nailly, Jeanine Boudet, Catherine Picquet, Arsène Buchi, Bruno Rouffiat, Farid Heba, Michel Mége, Jean-François Lagoeyte, Nicolas Tachon, Olivier Bousquet, Cathy Dupouy-Vantrepol, Claude Tauzy, Akia Lafont

contact@unautremont2.fr

**C**hères Montoises, chers Montois, Tous les élus de la liste “Un autre Mont2” tiennent à vous remercier de la confiance que vous leur avez témoignée les 9 et 16 mars dernier. Dès notre entrée en fonction officielle, le 21 mars, nous nous sommes mis immédiatement au travail avec envie, enthousiasme, sérieux et en partageant une même passion : Mont de Marsan.

C’est en équipe, autour de Geneviève Darrieussecq, que nous avons présenté notre projet pour Mont de Marsan pendant la campagne électorale et c’est toujours en équipe que nous le mettrons en œuvre pour vous.

Dès les premiers jours, nous avons également pu compter sur l’aide et l’efficacité des services de la Ville, qui nous ont permis de présenter un budget en trois semaines, alors qu’il faut habituellement quatre mois pour l’élaborer.

Compte tenu des délais qui nous avons été tenus de respecter, ce budget 2008 est un budget de transition. Nous serons respectueux des dossiers engagés par la municipalité précédente et nous commencerons dès cette année à imprimer

les politiques pour lesquelles vous nous avez élus.

Travail, rigueur, dynamisme et respect des engagements seront nos maîtres mots durant ce mandat.

Le premier engagement que nous avons tenu, lors du vote de ce budget, est celui de la stabilité fiscale. En effet, nous n’avons pas augmenté les taux des impôts locaux pour 2008, alors que la municipalité précédente avait préparé son projet de budget sur la base d’une augmentation de ces taux de 3%.

Symboles de notre programme, la mise aux normes des installations des tribunes du stade Guy Boniface et les études nécessaires à l’aménagement des berges seront financées dès cette année. Les quartiers ne sont pas oubliés puisqu’une enveloppe de 300 000 € a été votée pour donner les moyens d’agir aux futurs Conseils de Quartiers.

Bien sûr, nous avons prévu le 1.8 million d’euro nécessaire pour lancer le projet de rénovation urbaine du quartier nord, pour lequel Madame le Maire s’investit tout particulièrement.

Au-delà de ce budget, vous avez d’ores

et déjà pu constater un certain nombre de changements dans la vie quotidienne de Mont de Marsan.

La place Saint-Roch a été fermée à la circulation le samedi matin pour créer autour du marché un espace convivial et sécurisé, un lieu de vie et d’animation dont nous avons tous besoin en centre-ville. Nous travaillons aussi à améliorer la propreté urbaine, avec notamment le ramassage des ordures ménagères et le nettoyage des rues qui sont désormais également effectués le week-end ; d’autres initiatives verront le jour d’ici cet été.

Pour tout ce qui concerne les aménagements de notre ville, notre méthode sera toujours la même : travail de terrain, écoute, réponse rapide à vos demandes, solidarité, recherche du bien être et de l’intérêt général.

Aux côtés de Geneviève Darrieussecq, loin de la politique politicienne, nous sommes élus pour être proches de vos préoccupations quotidiennes et préparer cet autre Mont2 que vous avez appelé de vos vœux.

## Chers Montoises et Montois,

### Opposition municipale

#### Liste Ville d’Avenir

Sophie Avant, Alain Baché, Ségolène Dauga, Abdallah El Bakali, Jean Philippe Guerini, Renaud Lagrave, Rose Lucy, Michèle Péguy

**N**ous avons été élus le 16 mars dernier sur la liste de gauche “Mont de Marsan, ville d’avenir” par près de 48% des électeurs montois, nous tenons d’abord à vous en remercier vivement et ce d’autant plus qu’il s’agit pour nous d’une première élection. Nous sommes tous les huit fiers d’avoir été élus conseillers municipaux de Mont de Marsan et nous mesurons chaque jour la tâche qui est la nôtre maintenant. Nous sommes tous déterminés à porter des valeurs de progrès social, d’humanisme et de solidarité au sein d’un groupe commun au conseil municipal. Voici donc les principales raisons pour lesquelles nous avons été amenés à voter contre le budget présenté par la nouvelle municipalité.

- La baisse de 110 000 € de crédits pour les travaux dans les écoles publiques, ce qui à nos yeux est pourtant une priorité pour notre jeunesse

- La baisse de 600 000 € du montant de la subvention annuelle au CCAS, qui nous semble ne pas être en adéquation avec la montée de l’exclusion et des difficultés sociales des familles montoises

- Le montant alloué pour faire des réserves foncières qui passe de 800 000 € à 50 000 €, alors que nous avons besoin de terrains pour bâtir des logements communaux, des bassins d’orage ou des bâtiments publics

- L’abandon du projet de mise aux normes pour la sécurité du public et pour l’accessibilité des personnes à mobilité réduite des salles de sport montoises

- La non prise en compte des 57 000 € de fonctionnement de la plateforme sociale, pourtant si utile à nos yeux et surtout pour les associations de solidarité

- Le montant insuffisant des crédits destinés à l’entretien de la voirie montoise qui passent de 397 000 € à 150 000 € alors que c’est une priorité affichée dans les réunions de quartiers

Ce budget, selon nous, manque de vision, de dynamisme et de solidarité, il n’est pas fait pour soutenir l’activité économique montoise, au moment où les Montois comme tous les français en ont le plus besoin.

Les séances du conseil municipal consacrées aux orientations budgétaires et au vote du budget n’ont pas donné lieu à

un véritable débat. Or, nous considérons que les discussions budgétaires sont des moments fondamentaux qui expriment des volontés politiques ayant pour but de tracer l’avenir d’une commune. La majorité, et nous le déplorons, a escamoté le débat en le renvoyant aux seules compétences techniques des services municipaux (que nul ici d’ailleurs ne songe à remettre en question).

D’autre part, cette même majorité a quasiment exclu l’opposition de la représentation à la Communauté d’agglomération en ne lui réservant qu’un seul siège - alors que jusque là elle était représentée par quatre membres. Enfin elle prévoit, prétextant la légalité, de facturer tout prêt ou déplacement de matériels de la Ville à tous les utilisateurs qui jusque là en étaient exonérés.

Vous l’avez compris, notre volonté est bien de faire avancer notre ville, mais pas dans n’importe quelle direction. Nous nous efforcerons d’être une opposition à l’écoute de tous les Montois, vigilante et constructive sur tous les dossiers, en proposant des alternatives pertinentes.

illustré de magnifiques photographies sur les œuvres du peintre Louis-Anselme Longa que l’on retrouve dans de nombreux édifices landais. de avant parution prévue en septembre, 26 € au lieu de 30 € / Rens. Archives départementales, Caserne Bosquet, tél. 05 58 05 40 40



# MARQUÈZE

ÉCOMUSÉE LANDES

étonnez-vous,  
sortez du  
train-train !

savez-vous pourquoi  
les Landais avaient parfois  
des jambes de bois ?

voulez-vous entendre  
des histoires de sorcières  
qui remontent des puits ?

savez-vous pourquoi  
on parlait autrefois  
aux abeilles ?



À Sabres découvrez le nouveau  
Marquèze, pour une journée  
en famille ou entre amis.

25 ha de plaisir au coeur  
de la forêt des Landes.

à partir de 7 € \*

\* samedi et fin de journée

OUVERT TOUS LES JOURS

40630 Sabres • renseignements : 05 58 08 31 31 • [www.parc-landes-de-gascogne.fr](http://www.parc-landes-de-gascogne.fr)



musée de France